Nations Unies

S/PV.7308



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7308e séance
Mardi 11 novembre 2014, à 15 h 10
New York

Président :	Mme King	(Australie)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Chili	M. Olguín Cigarroa
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Lamek
	Jordanie	Mme Kawar
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	M. Maes
	Nigéria	M. Laro
	République de Corée	M. Paik Ji-ah
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Tatham
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Tchad	M. Gombo

Ordre du jour

La situation en Bosnie-Herzégovine

Lettre datée du 30 octobre 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2014/777)

14-61865 (F)





La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Bosnie-Herzégovine

Lettre datée du 30 octobre 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2014/777)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de la Serbie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Valentin Inzko, Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appellel'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/777, qui contient le texte d'une lettre datée du 30 octobre 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, transmettant le quarante-sixième rapport du Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine.

Je donne maintenant la parole à M. Inzko.

M. Inzko (*parle en anglais*) : Il y a un mois, les citoyens de Bosnie-Herzégovine se sont rendus aux urnes pour leurs septièmes élections générales depuis la guerre, un an tout juste avant le vingtième anniversaire de la signature de l'Accord de paix de Dayton, et dans un contexte de stagnation de plus en plus profonde et de difficultés socioéconomiques. Que l'on lise mon rapport (S/2014/777, annexe), ou bien le dernier rapport d'étape de l'Union européenne ou encore l'analyse que font les organisations non gouvernementales bosniennes de l'action du Gouvernement – on dispose d'un certain nombre de rapports publiés sur le sujet –, on pourra voir, en tout état de cause, que les résultats obtenus ces quatre dernières années sont bien en-deçà des résultats escomptés.

Comme si tout cela ne suffisait pas, nous venions de voir à peine quelques mois plus tôt près d'un million de personnes frappées par des inondations tragiques et catastrophiques comme jamais n'en avait connues de mémoire d'homme la Bosnie-Herzégovine. À ce propos, je me dois de m'arrêter un moment pour saluer le rôle considérable qu'ont joué l'ONU et ses représentants sur le terrain au niveau de la coordination et de l'échanges d'informations tout au long des opérations de secours effectuées lors des inondations. Les scènes auxquelles j'ai assisté lorsque je me suis rendu auprès des victimes des inondations, quelques jours après les pluies torrentielles qui ont balayé le pays, étaient vraiment choquantes. Toutefois, la volonté d'entraide instinctive des populations locales et de milliers d'anonymes, par-delà l'appartenance ethnique, constituait une lueur d'espoir au milieu de cette catastrophe.

Malheureusement, les différentes parties, les fonctionnaires et les institutions qui gouvernent le pays à différents niveaux n'ont pas répondu aux problèmes du pays avec la même urgence et la même créativité spontanées que celles avec lesquelles tout un chacun, dans la population, a réagi face aux inondations. Voilà pourquoi la Bosnie-Herzégovine suit depuis 2006 une trajectoire descendante. Huit années, c'est bien long, pour un pays, si l'on va dans la mauvaise direction.

Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, qu'il y ait dans le pays, de la désillusion, de la colère et de la frustration à revendre. C'est particulièrement préoccupant chez les jeunes, dont le taux de chômage se situe au-dessus de 57 %, soit l'un des taux de chômage de jeunes les plus élevés d'Europe. Ces jeunes, qui représentent l'avenir du pays, se sentent, plus que tout autres, abandonnés à leur sort.

La situation n'est pas bonne, et il faut s'y attaquer de front. De toute évidence, les élections ne sont pas, par conséquent, un simple scrutin général de plus en Bosnie-Herzégovine. Ces élections portent sur les quatre prochaines années, décisives pour tous les citoyens de Bosnie-Herzégovine, indépendamment de leur appartenance ethnique ou de la région du pays où ils vivent. Il faut opérer à présent un changement radical, et faire passer les intérêts du pays et de ses citoyens avant ceux d'une classe politique privilégiée.

Il y a une bonne nouvelle, c'est que nous avons la possibilité d'écrire une nouvelle page. Le début d'un nouveau mandat nous offre une occasion idéale de repartir à zéro, une occasion à ne pas gaspiller d'avancer à pas redoublés vers la paix et la stabilité durables

qui accompagnent l'intégration euro-atlantique. L'intégration de la région, et notamment de la Bosnie-Herzégovine, à l'Union européenne est bien davantage qu'une question de prospérité et d'amélioration des niveaux de vie. C'est le moyen de guérir les blessures du passé et de permettre aux peuples de la région de cohabiter de nouveau sans frontières avec leurs compatriotes. C'est assurément mon très grand souhait pour les peuples de la région, et je sais que beaucoup le partagent.

Il ne doit faire absolument aucun doute dans l'esprit des dirigeants politiques que le *statu quo* ne sera tout simplement plus acceptable. Nous attendons des résultats, et nous espérons que la complaisance fera place à un sentiment d'urgence. Les citoyens bosniens et la communauté internationale sont à l'unisson sur un point très simple : nous attendons un changement radical dans la manière dont la politique est conduite. Et ce changement de perspective est tout à fait possible.

Que voulons-nous voir, à cette fin, en Bosnie-Herzégovine, dans les jours, les semaines et les mois à venir? De manière générale, nous comptons que les besoins des citoyens seront traités de front et que le pays sera remis sur la voie de l'intégration euro-atlantique, qui est l'objectif stratégique déclaré de la Bosnie-Herzégovine. Des mesures doivent être prises d'urgence par les nouvelles autorités pour réformer l'environnement des affaires afin que de nouveaux emplois puissent être créés dans le secteur privé. Je voudrais à cette occasion dire encore une fois que je soutiens pleinement l'initiative du Pacte de croissance de l'Union européenne.

Il faut faire redémarrer les progrès de l'intégration euro-atlantique. À cet égard, je me félicite de l'initiative annoncée la semaine dernière par le Royaume-Uni et l'Allemagne tendant à définir une feuille de route des réformes à mettre en œuvre afin de renforcer les institutions de Bosnie-Herzégovine et d'accélérer la progression du pays vers l'adhésion à l'Union européenne. Je ne saurais trop insister sur le fait qu'il est extrêmement important que les autorités nouvellement en place saisissent cette nouvelle occasion qui s'offre à elles.

De la part des partis qui étaient en lice aux dernières élections, la première chose que nous attendons à présent est la formation rapide des gouvernements, dans le plein respect de la loi, contrairement à ce que nous avons vu en 2010. J'ai également mis les autorités au défi de nommer davantage de femmes et de désigner pour les fonctions ministérielles et d'autres fonctions des candidats dotés du savoir-faire nécessaire, en particulier en économie, pour pouvoir réaliser les progrès qui s'imposent. Tout cela est aisé à faire avec un minimum de volonté politique.

De même, l'énergie consacrée jusqu'à présent à faire obstruction aux progrès sur certaines questions, en particulier au niveau étatique, doit désormais être redirigée vers la recherche des compromis de bon aloi nécessaires à toute progression du pays. J'espère donc voir une nette amélioration des performances des institutions étatiques au cours des quatre prochaines années.

Ensuite, il convient de s'engager de nouveau à garantir l'état de droit et à lutter contre la corruption. Les mots ne suffisent pas. Nous avons besoin de voir des résultats concrets. Nombre de décisions rendues par la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine, censées être « définitives et contraignantes » selon les termes de l'Accord de paix, demeurent lettre morte. Elles doivent à présent être appliquées, y compris la décision concernant Mostar. Les citoyens de cette ville doivent retrouver leur droit fondamental à élire leurs représentants locaux.

Enfin, les remises en cause de l'Accord de Dayton et de la souveraineté de l'État doivent cesser. Je suis consterné que certains dirigeants fassent encore si peu de cas de l'intelligence de leurs propres concitoyens qu'ils croient que parler de sécession, de division et de haine parviendra à faire oublier leur propre incapacité d'offrir une vie meilleure à la population.

Tandis qu'ils poursuivent leur stratégie à long terme tendant à pousser le pays dans le mur afin d'en justifier le démantèlement – avec tous les risques qu'implique une telle stratégie – les jeunes grandissent sans pouvoir profiter des débouchés éducatifs et professionnels que leur offrirait la vie dans un pays qui fonctionne. Face aux appels maintes fois réitérés, ces derniers mois, à un référendum sur la sécession, j'ai été dans l'obligation de répondre en rappelant les faits à la population : les entités n'ont pas le droit de faire sécession au titre de l'Accord de paix. Je voudrais une fois encore que les choses soient claires : il n'y aura aucun remaniement des frontières.

J'espère donc que nous verrons les nouvelles autorités faire le nécessaire pour remettre rapidement la Bosnie-Herzégovine sur les rails. Y a-t-il une autre solution? Oui, en effet. Les dirigeants politiques peuvent

continuer de faire ce qu'ils ont fait ces huit dernières années. Si telle est leur décision, ils doivent savoir qu'elle sera très certainement lourde de conséquences, et qu'aucun d'entre nous ne pourra prétendre qu'il n'a pas été prévenu. Les manifestations de février étaient manifestement un rappel à l'ordre adressé à la classe politique de Bosnie-Herzégovine, mais aussi à la communauté internationale. Bien que personne ne puisse prédire exactement quand risque de se produire le prochain retour de manivelle de la part de l'opinion publique si la politique conduite pendant les huit dernières années se poursuit, c'est juste une question de temps. Or, ce n'est dans l'intérêt de personne.

Je m'adresse aujourd'hui aux membres du Conseil non seulement en qualité de Haut-Représentant, mais aussi en véritable ami de la Bosnie-Herzégovine, qui souhaite tout ce qu'il y a de mieux pour son peuple. Je suis conscient de m'être exprimé sans ambages aujourd'hui, mais il y a des moments où la meilleure chose que l'on puisse faire pour un ami est de lui parler en toute franchise. Et c'est précisément le moment. Les dirigeants politiques qui choisiront de faire partie du Gouvernement dans les semaines à venir devront changer leur façon d'agir, et mettre fin une fois pour toutes à l'engrenage politique fait de morgue et d'échanges de mauvais procédés qui nous a menés là où nous en sommes aujourd'hui. Tout comme les Bosniens, la communauté internationale doit redoubler d'efforts, car il est évident que notre travail en Bosnie-Herzégovine n'est pas terminé.

Il est temps de réaffirmer notre attachement à une Bosnie-Herzégovine unie et réintégrée et d'être plus unis que jamais au moment où nous cherchons à appuyer les changements profonds et parfois douloureux requis pour que le pays soit opérationnel, stable et prospère. Nous appuierons pleinement et activement les personnalités politiques et tous ceux qui veulent travailler ensemble, de bonne foi, pour faire avancer le pays. Et ceux qui s'emploient à prôner la division et la séparation doivent également comprendre une fois pour toutes que le tracé des frontières en Bosnie-Herzégovine est derrière nous.

L'avenir ne consiste pas à diviser les peuples, mais à les unir pour bâtir des lendemains meilleurs. J'ai personnellement assisté il y a deux jours à l'émouvante cérémonie marquant la chute du mur de Berlin, et c'est ça l'avenir : bâtir des lendemains meilleurs – ne pas diviser, mais rassembler.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Inzko de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

Mme Murmokaitė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à souhaiter une chaleureuse bienvenue au Conseil de sécurité au Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, et à le remercier pour son rapport (S/2014/777, annexe).

Nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2183 (2014), que ma délégation, qui assume la présidence tournante du groupe de contact et de rédaction, a présentée et qui prolonge le mandat de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne, l'opération Althea, pour une période de 12 mois. Nous remercions les délégations concernées de leur coopération dans le cadre de la rédaction de cette résolution. Nous remercions également la délégation de la Bosnie-Herzégovine pour ses observations et la franchise des échanges qui ont eu lieu ces dernières semaines, tandis que nous élaborions le projet de résolution. Le message qu'elle nous a communiqué sur la perspective de son intégration à l'Union européenne était on ne peut plus clair. La Bosnie-Herzégovine est sûre de son choix, et ce depuis plusieurs années, et ce choix est appuyé par l'ensemble des forces et groupes politiques du pays et doit être respecté par tous. La résolution adoptée aujourd'hui par le Conseil tient compte de ce choix et est un signe important de l'appui de la communauté internationale à la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine et à un vaste engagement auprès de la Bosnie-Herzégovine.

La Lituanie partage les conclusions qui figurent dans le dernier rapport du Haut-Représentant. L'intégration euro-atlantique définit le cadre de la réforme et l'encourage. Des réformes inclusives et de grande ampleur sont nécessaires pour accomplir des progrès concrets en vue d'atteindre cet objectif. Nous observons que certains des faits survenus récemment en Bosnie-Herzégovine peuvent vraiment créer une nouvelle dynamique dans le pays.

Le 12 octobre, la Bosnie-Herzégovine a organisé ses septièmes élections générales, qui se sont déroulées en bon ordre et ont été très disputées. Nous sommes néanmoins préoccupés par les signes de clivage interethnique dans le pays. Nous exhortons les responsables élus de tous les groupes ethniques à totalement changer la façon de faire de la politique, pour aller à la rencontre de la population et ouvrir la voie, en coopération étroite avec la société civile, à la réalisation de progrès irréversibles.

Il est essentiel que le Gouvernement soit formé rapidement, car ce dont les citoyens ont le plus besoin, ce sont des institutions qui fonctionnent bien et sont capables de répondre rapidement à l'ensemble de leurs besoins et préoccupations légitimes. L'application des lois et la mise en œuvre des initiatives relatives au renforcement de l'état de droit, à la lutte contre la corruption et à la responsabilité financière sont des priorités immédiates.

Dans le même temps, nous prenons note des manifestations de masse qui ont eu lieu au début de l'année et du fait que les populations locales étaient prêtes à travailler ensemble et à aider leurs voisins dans le besoin après les graves inondations de mai, ce qui montre qu'au-delà des discours de nature à semer la division qui persistent au niveau politique, il existe au sein de cette société multiethnique la volonté réelle de chercher et de trouver des solutions pour l'avenir du pays. Nous apprécions la solidarité manifestée par de nombreux pays et organisations internationales, ainsi que leurs contributions respectives à la suite des inondations qui ont ravagé la Bosnie-Herzégovine, ainsi que l'appui accordé aux efforts de reconstruction en cours. L'engagement soutenu de la communauté internationale est essentiel pour que la Bosnie-Herzégovine n'ait pas à faire face seule aux conséquences de cette terrible catastrophe naturelle.

L'Union européenne continue d'appuyer activement le processus de réforme et les efforts menés par la Bosnie-Herzégovine en faveur des changements constructifs nécessaires au renforcement de la stabilité dans le pays. En juillet, l'Union européenne a présenté le pacte pour la croissance et l'emploi, un ensemble de réformes économiques et sociales prêtes à être mises en œuvre et qui, d'après les experts, sont nécessaires pour réorganiser les fondements économiques et sociaux du pays. Dans l'immédiat, ce pacte vise à faire reculer le chômage dans le pays, à améliorer la gouvernance économique et à améliorer le climat des affaires.

L'Accord de paix de Dayton était nécessaire pour mettre fin à la pire guerre que l'Europe ait connue depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il faut maintenant manifester une volonté politique collective et accorder la priorité aux intérêts du pays pour permettre à la Bosnie-Herzégovine de réaliser la vision commune d'un pays uni, stable et prospère qui coopère en paix avec ses voisins et progresse sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne. À cet égard, nous partageons les préoccupations du Haut-Représentant concernant les effets déstabilisateurs des diverses déclarations séparatistes faites par plusieurs responsables de la Republika Srpska qui persistent à remettre en question la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, ainsi que les actions préjudiciables menées au sein d'institutions étatiques qui entravent les efforts faits par la Bosnie-Herzégovine pour s'acquitter de ses obligations internationales.

Nous sommes convaincus que, avec de la volonté politique et une détermination collective, la Bosnie-Herzégovine sera en mesure d'accélérer le rythme de ses réformes. Le pacte pour la croissance et l'emploi de l'Union européenne est une occasion qu'il ne faut pas laisser passer pour que le pays puisse de nouveau, dans un avenir proche, se remettre sur sa trajectoire ascendante.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous souhaitons la bienvenue au Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, qui nous a présenté un exposé aujourd'hui.

Afin de dresser un tableau objectif de l'évolution du processus en cours en Bosnie-Herzégovine, nous recommandons aux membres du Conseil de sécurité de bien vouloir étudier le vingtième rapport de la Republika Srpska au Secrétaire général et au Conseil de sécurité, qui montre clairement l'attachement des Serbes de Bosnie au droit international et à l'esprit de l'Accord de Dayton.

Nous compatissons avec les dirigeants et la population de la Bosnie-Herzégovine, qui a été frappée par de terribles inondations en mai et en août. La Russie a appuyé les efforts internationaux visant à atténuer les effets de ces inondations, et notre ministère des situations d'urgence a envoyé des convois humanitaires très importants aux deux entités.

Nous sommes d'accord sur le fait que la situation en Bosnie-Herzégovine demeure stable. Les élections tenues en octobre étaient démocratiques et leur succès a été reconnu. Elles ont réaffirmé une nouvelle fois que les acteurs locaux pouvaient régler leurs différends sans compter sur le protectorat international. Nous considérons qu'il est important que le processus de mise en place de nouvelles autorités dans le pays se fasse sans intervention extérieure, surtout pas celle du Haut-Représentant. Durant la période postélectorale, la communauté internationale doit hiérarchiser ses efforts afin de promouvoir l'instauration d'un dialogue ouvert entre Bosniens et afin que les deux parties envisagent

des moyens mutuellement acceptables de mener la réforme socioéconomique et structurelle, en conformité avec les dispositifs et principes établis par l'Accord de Dayton.

Dans le cadre du processus de règlement de l'après-conflit en Bosnie-Herzégovine, la priorité est toujours de mener à bien la mise en œuvre du programme « 5 plus 2 ». Il est selon nous inacceptable d'y introduire de nouvelle idées liées à l'intégration du pays à l'Union européenne et à l'OTAN. Le Haut-Représentant doit une fois pour toutes renoncer à exercer les pouvoirs de Bonn, auxquels il ne peut avoir recours qu'en cas de force majeure. Comme d'autres questions en suspens dans le cadre du programme « 5 plus 2 », les questions absolument essentielles pour l'avenir du pays doivent être réglées par les Bosniens eux-mêmes dans le cadre d'un dialogue ouvert et avec le consentement des trois peuples constitutifs de l'État.

Nous sommes convaincus que les possibilités de contrôle externe de la situation par le Bureau du Haut-Représentant sont épuisées. Il est inutile de rechercher des raisons factices de maintenir ce bureau. Au contraire, nous devrions veiller à ce qu'il soit fermé en temps voulu. Nous signalons à nouveau que les critiques habituelles des dirigeants de la Republika Srpska faites par le Haut-Représentant dans ses rapports sont injustifiées, destructrices et nuisibles. Les accusations constantes portées contre les Serbes et les Croates de Bosnie, qui portent atteinte aux éléments de base de l'Accord de Dayton concernant l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, attisent les tensions entre les parties bosniennes et les empêchent de dialoguer.

Au lieu de réprimander et critiquer constamment la Republika Srpska, la présence internationale devrait prêter une plus grande attention à la menace croissante posée par l'islam militant dans le pays et au problème des combattants islamistes radicaux qui quittent la Bosnie-Herzégovine pour rejoindre l'État islamique et d'autres organisations terroristes opérant en Iraq et en Syrie. Dans ce contexte, nous accueillons avec satisfaction les efforts faits par Sarajevo pour renforcer la responsabilité pénale des combattants, des groupes armés illégaux à l'étranger et de leurs complices.

Depuis la fin du conflit armé dévastateur en 1995, la Bosnie-Herzégovine a obtenu des résultats concrets dans le processus de règlement. C'est pourquoi le transfert aux Bosniens des responsabilités de ce qui se passe dans leur pays doit rester le facteur déterminant du processus de paix.

Mme Kawar (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je remercie le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, de son exposé. La Jordanie a pris note des conclusions du quarante-sixième rapport du Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine (S/2014/777, annexe).

Nous déplorons le fait que la situation continue de se détériorer, notamment en ce qui a trait aux grandes réformes nécessaires sur un grand nombre de questions vitales pour l'avenir du pays. Ces réformes ne pourront être réalisées que si les élites politiques décident de surmonter leurs divergences, et nous les y exhortons.

Ma délégation a voté pour la résolution 2183 (2014) qui renouvelle pour une année supplémentaire le mandat de la Force multinationale de stabilisation (EUFOR ALTHEA), dirigée par l'Union européenne. Le maintien de la présence de cette force permettra de mettre en œuvre l'Accord de paix, de renforcer les capacités et d'apporter à la Bosnie-Herzégovine une aide qui corresponde à ses besoins. Récemment, nous avons pu observer le rôle que joue la Force, puisqu'elle a permis de préserver la stabilité lors des dernières élections. C'est pourquoi sa présence revêt une très grande importance pour une paix durable et constitue également une source d'assurance pour les citoyens de la Bosnie-Herzégovine.

Les efforts sérieux de la part de tous les membres de la société bosnienne pour rétablir la coexistence politique et sociale et le fait qu'ils continuent d'avancer sur la voie de la paix attestent la capacité de cette société d'instaurer la stabilité et de relever le pays par une action concertée, en dépit du conflit dramatique qu'a connu la région, faisant ainsi mentir tous ceux qui prétendent faire sécession illégalement. Ces velléités sont d'ailleurs une source d'inquiétude pour mon pays et c'est pourquoi nous réaffirmons la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine.

Les élections en Bosnie-Herzégovine le mois dernier ont marqué un pas important pour le progrès et le développement du pays, lesquels ne seront possibles que si les vainqueurs font montre de la volonté politique et de l'unité nécessaires pour réaliser les aspirations et les espoirs des électeurs, qui se sont rendus aux urnes après avoir manifesté en début d'année, demandant un changement réel susceptible d'apporter un avenir meilleur, pour eux et pour les générations à venir. Le fait que les Bosniens se sont exprimés de manière démocratique, par la voie des urnes, constitue une lueur

d'espoir pour l'avenir du pays. Même si les élections ont renforcé les orientations nationalistes des Bosniens, leurs résultats exigent l'unité pour créer une société où toutes les nationalités sont reconnues de manière mutuelle et sans exclusive, dans l'intérêt de la pleine citoyenneté pour tous.

Les problèmes socioéconomiques dont souffre le pays suite aux destructions provoquées par la guerre dépassent la question des nationalités et s'aggravent dans le sillage de nombreux chocs économiques très graves, y compris les récentes inondations. Cette situation requiert que la communauté internationale apporte son aide au relèvement de l'économie du pays. Nous appelons les autorités bosniennes à aplanir leurs divergences, qui constituent l'obstacle principal au redressement économique et font que le pays n'attire pas les investisseurs. En résumé, la situation précaire et l'inertie politique en Bosnie-Herzégovine continuent de représenter une menace et un danger pour les progrès réalisés jusqu'à présent. C'est pourquoi nous exhortons les autorités à poursuivre sur la voie d'une large participation politique, en tenant compte des préoccupations de toutes les minorités. Nous savons gré aux États voisins et aux pays de la région de leurs efforts à cet égard.

M. Laro (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Inzko, de son exposé et de son quarante-sixième rapport sur l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine (S/2014/777, annexe). Nous avons étudié ledit rapport avec attention et pris bonne note des principales préoccupations qu'il présente.

S'agissant des élections générales du 12 octobre, nous relevons l'évaluation préliminaire du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme selon lequel « l'absence de vision commune de l'avenir du pays et de coopération entre les trois peuples constitutifs continuait d'entraver les réformes nécessaires pour garantir la tenue d'élections pleinement démocratiques ». À cet égard, nous exhortons les communautés à mettre de côté leurs divergences et à œuvrer ensemble pour renforcer le processus démocratique en Bosnie-Herzégovine.

Maintenant que le résultat des élections a été confirmé, la prochaine étape critique du processus politique est la formation d'un gouvernement fédéral. Nous rappelons qu'il avait fallu plus d'un an pour former un gouvernement après les élections de 2010. Nous nourrissons l'espoir que tous les partis feront en sorte que cette expérience ne se reproduise pas et formeront un gouvernement fédéral sans délai. La lutte contre les difficultés socioéconomiques que rencontre le pays suppose qu'un gouvernement soit en place pour montrer la voie à suivre.

Le maintien de la présence de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine (EUFOR) et de l'OTAN est indispensable pour superviser l'application de l'Accord de paix. La prorogation de 12 mois supplémentaires du mandat d'EUFOR contribuera, nous en sommes persuadés, à la stabilité en Bosnie-Herzégovine, qui est une condition nécessaire du développement. La communauté internationale doit continuer d'épauler la Bosnie-Herzégovine dans l'application de l'Accord de paix, la reconstruction de la société civile, la réalisation du progrès économique et le retour des réfugiés. C'est néanmoins au Gouvernement et au peuple de Bosnie-Herzégovine qu'il incombe au premier chef de continuer à assurer la mise en œuvre efficace de l'Accord de paix.

S'agissant des cinq objectifs et des deux conditions fixés par le Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix pour la fermeture du Bureau du Haut-Représentant, nous partageons les préoccupations du Haut-Représentant face à l'absence de progrès concernant les objectifs et critères restants. Nous appelons les autorités à faire la preuve de leur attachement au processus de réforme afin d'en faciliter la pleine mise en œuvre.

Une fois encore, nous demandons aux dirigeants politiques de Bosnie-Herzégovine de s'abstenir de toute rhétorique nationaliste et séparatiste, qui menace la paix et la stabilité du pays et attise les tensions dans la région. Les responsables politiques, en particulier au niveau de l'État, doivent garder à l'esprit que la Constitution exclut la possibilité d'une sécession. Tous les partis doivent manifesté un respect inébranlable à l'égard de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Ils doivent également appuyer les efforts qui visent à consolider l'État au niveau national, tout en préservant les droits et prérogatives de toutes les communautés.

Mme Paik Ji-ah (République de Corée) (*parle en anglais*) : Nous tenons tout d'abord à souhaiter la bienvenue au Conseil au Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, et à le remercier de son exposé. La République de Corée continue d'appuyer ses efforts inestimables pour veiller

à l'application de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine.

Comme l'a expliqué le Haut-Représentant, près de 20 ans après la fin de la guerre civile, la Bosnie-Herzégovine est toujours engagée sur une route difficile vers la stabilité. La stagnation politique chronique et la fragilité de la situation socioéconomique constituent des obstacles qui l'empêchent de devenir un État stable, prospère et démocratique. Certes, nous accueillons favorablement les évolutions positives intervenues jusqu'ici, comme par exemple les progrès pour remettre en activité la formation chargée de statuer sur les questions d'intérêt vital de la Cour constitutionnelle, mais il est regrettable que l'on ait continué d'observer une impasse entre les acteurs politiques, même pendant la période de campagne électorale. Cette lutte pour le pouvoir qui se prolonge non seulement fait obstacle à la mise en place d'une gouvernance stable, mais elle compromet également la marche du pays vers l'intégration euro-atlantique.

La lenteur des interventions à la suite des inondations dévastatrices qui ont frappé le pays en mai est une autre illustration de la faiblesse de la gouvernance dans le pays. Nous sommes particulièrement déçus par la lenteur avec laquelle les autorités ont apporté de l'aide aux familles qui ont perdu leurs moyens de subsistance à la suite de ces graves inondations, principalement en raison du fait qu'il n'y avait aucune stratégie cohérente de relèvement en place. En effet, les manifestations qui ont éclaté au printemps dernier étaient l'expression des aspirations des citoyens qui souhaitent une meilleure gouvernance, davantage d'égalité économique et la fin de la corruption. Il s'agit là de revendications légitimes de la population, qui doivent être entendues.

À cet égard, les dernières élections tenues en octobre ont été une occasion de rompre avec le passé et de tracer une nouvelle voie politique. Nous nous félicitons du bon déroulement de ces élections et saluons l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Haut-Représentant d'avoir contribué à faire que la consultation électorale se déroule dans la sécurité sur tout le territoire national. Cependant, nous sommes préoccupés par les informations faisant état d'irrégularités et par le nombre élevé de bulletins nuls ou invalides. Il faut dûment examiner ces questions. Nous espérons que le Gouvernement et les autres institutions seront constitués dans un délai raisonnable pour que les nouveaux dirigeants puissent s'attaquer aux principaux défis auxquels le pays est confronté. En outre, la société civile, qui commence à s'affirmer, doit continuer à jouer un rôle de contrepoids pour que les représentants politiques rendent mieux compte de leur action.

Les discours divisionnistes inquiétants et les appels explicites en faveur de la dissolution de la Bosnie-Herzégovine sont des questions qu'il convient également de prendre au sérieux dans ce contexte. À cet égard, nous appelons les dirigeants de la Republika Srpska à s'abstenir de faire de tels discours sécessionnistes et à tout mettre en œuvre pour parvenir à la réconciliation nationale, en vue d'un avenir commun. Nous réitérons également notre plein appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, un principe qui fait partie intégrante de l'Accord de paix de Dayton.

Pour terminer, la République de Corée se félicite de la prorogation du mandat de la force de maintien de la paix dirigée par l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, l'opération Althea, et appuie le rôle que celle-ci continue de jouer pour maintenir un climat de sûreté et de sécurité en Bosnie-Herzégovine.

M. Lamek (France) : Je voudrais commencer par remercier le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, pour sa présentation et pour ses propos sincères et directs, qui sont ceux d'un vrai ami de la Bosnie-Herzégovine.

Je précise aussi que je m'associe à l'intervention qui sera prononcée tout à l'heure par le chef de la délégation de l'Union européenne.

La situation de la Bosnie-Herzégovine continue d'accuser un certain retard par rapport à celle de ses voisins dans son rapprochement avec l'Union européenne. Le rapport de M. Inzko (S/2014/777, annexe) fait état d'un certain nombre de préoccupations en la matière. Je ne reviendrai pas dessus. Je voudrais concentrer mon intervention sur trois points.

En premier lieu, après avoir manifesté leur mécontentement en février, les Bosniens se sont rendus aux urnes en octobre, dans des proportions similaires à ce qui est constaté dans d'autres pays européens. Ceci témoigne de leur appropriation de l'exercice démocratique. Même si les scrutins se sont déroulés dans un climat de tensions, aucune dégradation de la situation en matière de sécurité n'a été relevée, donnant ainsi leur vraie perspective aux manifestations de février dernier : c'était un épisode regrettable dans ses débordements, mais isolé; il s'agit surtout d'un appel profond de la société bosnienne à l'élite qui la gouverne.

Toutefois, les principaux vainqueurs de ces élections ce sont ces dirigeants nationalistes d'une classe politique durablement installée et qui s'est jusqu'à présent montrée incapable de faire fonctionner les institutions du pays, de répondre aux besoins de la population et de lui donner une perspective d'avenir. Mais nous relevons avec satisfaction que la campagne électorale a aussi abordé les préoccupations socioéconomiques des Bosniens, laissant espérer que les lignes de fracture ethnique s'effaceront à terme du jeu politique. Une conscience politique nouvelle émerge de jour en jour, qui permettra de donner de véritables réponses aux aspirations de la population. Nous devons collectivement œuvrer pour lui offrir une perspective de long terme qui favorise cette émergence.

En deuxième lieu, seule la perspective d'intégration européenne offre une voie d'avenir viable pour la Bosnie-Herzégovine, et cette perspective doit agir, comme elle le fait dans le reste des Balkans, comme un catalyseur de la transformation de ce pays. Il est faux d'affirmer que cette perspective a été imposée de l'extérieur, contre la volonté des populations. Cette perspective, c'est celle des Bosniens eux-mêmes, telle que cela a été rappelé par leur représentant à la tribune des Nations Unies il y a tout juste sept semaines(voir A/69/PV.12).

Cet espoir témoigne de l'attrait que l'Union européenne n'a jamais cessé d'exercer et il est, parmi d'autres, un facteur de cohésion et de la marche en avant en Bosnie-Herzégovine. Nous réaffirmons en retour notre attachement à voir la Bosnie-Herzégovine rejoindre l'Union européenne en tant que pays uni, souverain et jouissant de sa pleine intégrité territoriale. C'est l'Europe tout entière qui envoie ce message aux Bosniens.

Refuser à la Bosnie cette perspective, c'est précisément vouloir la maintenir dans une situation de précarité et de fragilité, à la merci de tous les dérapages nationalistes qui conduisent aux drames que nous connaissons ailleurs. C'est précisément faire le lit de ceux qui, au sein de cette classe politique disqualifiée, maintiennent la Bosnie-Herzégovine dans l'ornière.

À l'inverse, il est bien de la responsabilité du Conseil de sécurité de célébrer l'effet positif qu'exerce cette perspective européenne sur la sécurité de la Bosnie, comme nous le faisons à travers la résolution 2183 (2014) que nous venons d'adopter. Le nier serait méconnaître les responsabilités du Conseil de sécurité, mais également témoigner d'une ignorance quant au rôle que joue l'Union européenne dans les Balkans.

Nous regrettons à ce titre l'abstention de la Russie alors qu'elle peut jouer un rôle positif dans les Balkans eu égard aux liens historiques et culturels qui l'unissent aux Balkans. Nous regrettons que la Russie ait cherché à afficher une désunion artificielle du Conseil de sécurité sur un sujet qui précisément fait l'unanimité. En effet, l'Union européenne agit en Bosnie-Herzégovine à tous les niveaux, en réponse aux besoins immédiats de la population et en accompagnant les autorités du pays pour qu'elles prennent les mesures de réforme nécessaires destinées à rendre leur pays plus fonctionnel.

Dans ce cadre, la mission de l'Union européenne, EUFOR ALTHEA, intervient, de manière résiduelle, en soutien aux autorités. EUFOR ALTHEA joue un rôle déterminant pour permettre aux forces de sécurité bosniennes d'opérer de manière autonome et de participer ainsi à l'émergence d'une société pacifiée et tournée vers l'avenir. Il est donc normal, alors que nous venons de voter le renouvellement de l'autorisation du déploiement de cette mission, de rappeler dans quel cadre EUFOR ALTHEA s'inscrit. EUFOR ALTHEA est la déclinaison sur le terrain de la politique d'intégration de la Bosnie-Herzégovine dans son environnement européen.

Enfin, le cadre hérité de Dayton demeure le cadre de référence de l'action de la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine. Le Haut-Représentant, M. Inzko, garant des accords de paix, a notre plein soutien. Nous rappelons à ce titre que toutes les parties ont l'obligation de coopérer avec lui et ses services aux termes de ces mêmes accords. Nous appelons également toutes les parties constituantes de Bosnie-Herzégovine à cesser toute rhétorique nationaliste et à mettre fin à toute action ou tout propos divisant le pays. Notre message est clair : il ne peut y avoir de remise en cause de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine.

Le processus de reconfiguration du Bureau du Haut-Représentant reste en cours. Il est important que ce processus se poursuive afin de renforcer la cohérence du dispositif international en Bosnie-Herzégovine par le biais notamment d'une coopération toujours plus étroite avec le chef de la délégation de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine.

M. Olguín Cigarroa (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Haut-Représentant

pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, de la présentation de son rapport (S/2014/777, annexe).

D'emblée, nous nous félicitons des résultats et du bon déroulement des élections générales tenues le 12 octobre. Nous prenons également note des préoccupations exprimées par la mission d'observation électorale de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et appelons les dirigeants élus à agir rapidement en vue de la formation d'un nouveau gouvernement dans les plus brefs délais. De même, nous exhortons tous les dirigeants politiques à s'abstenir de toute rhétorique négative et à saisir cette occasion pour progresser vers une intégration et une réconciliation nationales véritables. Ces agissements sapent la cohésion entre les différentes communautés ethniques du pays, font obstacle à la réconciliation nationale et retardent la marche du pays vers l'intégration euro-atlantique.

Face aux difficultés créées par les graves inondations et glissements de terrain subis par de nombreuses populations des deux entités dans le courant de l'année, il importe, à notre sens, que les nouvelles autorités de Bosnie-Herzégovine travaillent ensemble à relever les défis auxquels le pays doit faire face à mesure qu'il avance vers l'admission à l'Union européenne et à l'OTAN.

Nous appuyons les efforts faits par la Bosnie-Herzégovine pour surmonter les problèmes du passé, et soulignons l'important travail effectué pour exhumer, identifier et restituer les ossements des personnes disparues suite au conflit armé et aux violations des droits de l'homme qui ont été commises. L'expérience du Chili démontre à quel point ce processus est important pour la réconciliation nationale, et c'est la raison pour laquelle nos experts nationaux ont tenu différentes réunions avec les autorités et le personnel technique bosniens en vue de les aider à approfondir leur connaissance des méthodologies et techniques de recherche et d'identification des victimes.

Nous réitérons le ferme attachement de notre pays, attesté par son engagement dès le début, au processus devant conduire la Bosnie-Herzégovine vers la stabilité, où elle pourra s'attacher à défendre son intégrité territoriale, dans le cadre d'un État politiquement stable doté d'institutions qui fonctionnent au service de la population, et qui crée des emplois, en particulier pour les jeunes, dans la paix et la prospérité. Le Chili a pris part à la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine en fournissant des effectifs de police et il continue en ce sens aujourd'hui dans le cadre de la force multinationale de stabilisation (Force de maintien de la paix de l'Union européenne (EUFORALTHEA)), où il vient, l'année dernière, de célébrer dix ans de présence militaire ininterrompue. Nous estimons que la présence de l'EUFOR ALTHEA en Bosnie-Herzégovine reste d'une importance vitale, et c'est pourquoi nous avons appuyé la prorogation de son mandat d'une année supplémentaire.

De même, nous appelons la communauté internationale à maintenir comme elle s'y est engagée son appui au peuple de Bosnie-Herzégovine dans son aspiration à un avenir euro-atlantique, et à fournir les ressources nécessaires à la poursuite de la mise en œuvre du mandat au titre de l'Accord de Dayton de 1995.

Enfin, je tiens à réitérer notre appui au Bureau du Haut-Représentant, qui doit continuer de bénéficier d'un appui politique pour remplir ses importantes fonctions.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Inzko, de son exposé.

La situation en Bosnie-Herzégovine est stable depuis quelque temps. Des progrès positifs ont été enregistrés en matière de développement économique et de renforcement de l'état de droit. La Chine se félicite de cette évolution.

La Chine respecte la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Nous pensons que le peuple de Bosnie-Herzégovine a le droit de définir sa propre voie de développement et sa politique étrangère. La communauté internationale doit respecter les choix faits par le peuple et le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine concernant l'avenir de leur pays.

Nous nous félicitons du bon déroulement des élections générales du 12 octobre, qui créeront, de notre point de vue, des conditions propices à l'unité, à l'harmonie et à la coopération ethniques, ainsi qu'à une action commune en matière de développement. La Chine espère que toutes les communautés ethniques de Bosnie-Herzégovine consolideront les progrès dans le domaine de l'édification de l'État et qu'elles continueront à mettre en œuvre l'Accord de paix de Dayton dans tous ses aspects, de façon à permettre des progrès dans différents domaines.

La Bosnie-Herzégovine est un pays important dans la région des Balkans. Le maintien de la paix et de la sécurité en Bosnie-Herzégovine est dans l'intérêt

commun des pays de la région et de la communauté internationale. Les efforts déployés dans le sens d'un développement socioéconomique et d'une paix durables dans le pays se heurtent à des difficultés et défis complexes, et continuent de nécessiter l'aide de la communauté internationale. La communauté internationale doit adopter, dans le traitement de la question de Bosnie-Herzégovine, une démarche équilibrée et prudente et tenir dûment compte des opinions et des préoccupations de toutes les parties.

La Chine appuie en cela M. Inzko, qui doit s'acquitter de sa tâche conformément à son mandat et de façon stable et constructive, afin de jouer un rôle positif dans la bonne marche du processus politique en Bosnie-Herzégovine.

M. Wilson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je souhaite de nouveau la bienvenue au Conseil au Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, que je remercie de son douzième rapport au Secrétaire général (S/2014/777, annexe). Une fois encore, ce rapport met franchement et objectivement en exergue les défis auxquels la Bosnie-Herzégovine continue d'être confrontée et l'importance cruciale de l'engagement international dans le pays.

Le Royaume-Uni sait gré au Haut-Représentant de la détermination dont il fait preuve s'agissant de la mise en œuvre de l'Accord de paix de Dayton. Le Royaume-Uni partage sa préoccupation à l'égard de la situation actuelle en Bosnie-Herzégovine. Le tableau qu'il brosse est déprimant, non seulement en ce qui concerne la période considérée mais également pour les quatre dernières années. Il est difficile de voir dans cette période autre chose qu'un mandat électoral gâché, largement marqué par la stagnation, et pendant lequel les intérêts étroits de la classe politique et ses discutailleries de courte vue au sujet d'intérêts sectoriels ont pris le pas sur un engagement en faveur de la réforme, de la bonne gouvernance et d'un changement bénéfique à tous les citoyens.

Les statistiques peignent un sombre tableau : un mandat parlementaire de quatre ans au cours duquel n'ont été adoptées que 14 lois en tout pour tout, un taux de chômage resté à près de 44 %, celui des jeunes atteignant, lui, 60 %, et de trop nombreux diplômés de l'université n'arrivant pas à trouver un emploi dans le pays ou réduits à quitter la Bosnie-Herzégovine pour trouver des débouchés ailleurs. La situation est intenable. Elle fait énormément de tort aux citoyens de Bosnie-Herzégovine. Un changement urgent s'impose.

Les élections d'octobre sont une occasion de progresser. La première étape doit être la formation rapide d'un gouvernement soucieux de s'attaquer aux réformes. C'est primordial si la Bosnie-Herzégovine veut sortir de son malaise actuel. Les défis auxquels est confronté le pays sont trop importants pour que l'on puisse se permettre un long hiatus tandis que les hommes politiques se querellent au sujet des postes à occuper. Une fois formé, le gouvernement devra mettre l'accent sur une politique et des priorités pouvant apporter un vrai changement à la population.

Les manifestations de février et les plénums qui ont surgi en même temps démontrent à quel point le public est frustré de ce *statu quo*. Les hommes politiques doivent entendre ces appels évidents au changement.

Des réformes urgentes sont nécessaires si l'on veut améliorer la croissance, s'attaquer à la corruption et créer des emplois. La population de Bosnie-Herzégovine mérite des dirigeants politiques qui mettent tout en œuvre pour atteindre ces objectifs. Les terribles inondations qui ont dévasté des zones entières de la région cette année ajoutent encore à l'importance que revêt la formation rapide d'un gouvernement qui s'attache sans tarder aux défis à relever dans l'immédiat par le pays, notamment la mise en oeuvre des secours dont ont besoin tous ceux qui ont été touchés par les inondations.

Le Royaume-Uni se félicite de l'action menée par l'Union européenne (UE) pour répondre aux préoccupations de la population sur le plan socioéconomique. Nous nous félicitons en particulier de l'excellent travail effectué par la délégation de l'Union européenne à Sarajevo, sous la direction, jusque tout récemment, de Peter Sørensen. Sous son égide, le Pacte pour la croissance et pour l'emploi en Bosnie-Herzégovine a offert à la société bosnienne un cadre d'échange avec ses dirigeants politiques, dans lequel les gens peuvent exprimer leurs désirs et leurs frustrations. C'est au nouveau gouvernement bosnien qu'il incombera maintenant de prendre les mesures nécessaires pour améliorer le climat des affaires, renforcer la protection sociale et promouvoir l'entreprise.

Le Royaume-Uni est pleinement attaché à l'intégration future de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne et à l'OTAN. La semaine dernière à Berlin, notre Secrétaire aux affaires étrangères et le Ministre allemand des affaires étrangères ont annoncé une initiative commune des deux pays visant à réactiver le processus d'intégration euro-atlantique de la

Bosnie-Herzégovine. Il est évident que la priorité doit être de stabiliser et de stimuler l'économie de la Bosnie-Herzégovine. Les réformes en ce sens ne devraient pas attendre alors que d'autres problèmes restent insolubles.

Certains aspects des dernières élections en Bosnie-Herzégovine nous ont paru préoccupants. Le nationalisme étroit et clivant qui a marqué les propos de certains dirigeants est inadmissible. Il est évident que l'accent mis par certains sur les divergences et la division n'est pas de mise. Les dirigeants doivent cesser de penser en termes de différences ethniques et commencer à réfléchir à ce qui permettra un progrès économique du pays dans son ensemble.

Il n'y a aucune chance que la Bosnie-Herzégovine rejoigne l'Union européenne autrement qu'en tant qu'État uni et souverain. Les déclarations publiques sur une séparation ou des référendums ne mènent le pays nulle part. Elles ne se concrétiseront pas. Le Royaume-Uni a une responsabilité juridique contraignante de protéger l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Nous restons aussi profondément attachés à cette responsabilité que nous l'étions il y a 19 ans, au moment de la signature de l'Accord de paix de Dayton. La carte des Balkans a déjà été redessinée. Le processus doit se poursuivre par une réforme et par l'intégration euro-atlantique sur la base de l'Accord de paix, comme le stipule la résolution 2183 (2014), que nous venons d'adopter.

Nous demeurons préoccupés par les problèmes de sécurité en Bosnie-Herzégovine. Il nous paraît clair que la stabilité n'a pas encore pris racine. Les manifestations de février ont montré la rapidité avec laquelle le mécontentement de la population peut se transformer en troubles généralisés. Tant que la stabilité n'aura pas pris racine, le pouvoir dissuasif de l'opération Althea de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne (EUFOR) en Bosnie-Herzégovine restera crucial.

Nous accueillons avec satisfaction le renouvellement par le Conseil de sécurité du mandat de l'EUFOR pour une nouvelle période de 12 mois. Nous notons avec regret que la résolution n'a pas été adoptée par consensus cette année, et ce pour la première fois depuis 14 ans. La position adoptée cette année par la Fédération de Russie, qui s'oppose aux références précédemment convenues dans la résolution sur la perspective euro-atlantique de la Bosnie-Herzégovine, est cynique et profondément regrettable. Rien n'a changé en ce qui concerne la situation en Bosnie-Herzégovine qui puisse justifier cette approche. Le fait de chercher à faire obstruction, d'affirmer que la perspective euro-atlantique est imposée de l'extérieur est la marque du mépris affiché à l'égard de l'appui solide et général qui s'est exprimée en Bosnie-Herzégovine en faveur de l'intégration euro-atlantique. Cela en dit long sur l'état d'esprit de la Russie à cet égard et en ce qui concerne d'autres questions de politique étrangère. Elle opte en effet pour le jeu à somme nulle et considère les tiers comme des amis ou des ennemis.

M. Pressman (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Inzko, de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui. Les États-Unis continuent d'appuyer le mandat qui lui a été confié en application de l'Accord-cadre général pour la paix. Nous saluons ses efforts et appuyons fermement le rôle qu'il joue en tant que membre du Conseil de mise en œuvre de la paix.

Avant de faire des observations sur l'exposé du Haut-Représentant, M. Inzko, je souhaite dire quelques mots sur la résolution que vient d'adopter le Conseil (résolution 2183 (2014)). Ce renouvellement de mandat en vertu du Chapitre VII réaffirme la volonté du Conseil d'aider le peuple bosnien à rétablir durablement un environnement sûr avec l'aide de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne (EUFOR) en Bosnie-Herzégovine et de l'antenne de l'OTAN à Sarajevo, et de mettre en œuvre les aspects civils de l'Accord-cadre général pour la paix, avec l'aide du Bureau du Haut-Représentant.

La Bosnie-Herzégovine a exprimé sans réserve son ferme appui au renouvellement du mandat et aux termes dans lesquels il a été formulé. Les États-Unis, à l'instar de la Bosnie-Herzégovine, des membres du Conseil de sécurité et du Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne, maintiennent leur appui au mandat de l'EUFOR. Nous regrettons qu'une délégation ne se soit pas associée au consensus pour répondre à la demande faite par la Bosnie-Herzégovine elle-même que le Conseil de sécurité continue de lui fournir un appui.

Cette année a été riche en événements et extrêmement importante pour la Bosnie-Herzégovine. En février, des milliers de manifestants sont descendus dans la rue dans tout le pays pour exprimer leur mécontentement face à la stagnation de la situation économique et politique. Même si les manifestations ont malheureusement été marquées par une brève flambée de violence, et même si certains acteurs politiques ont tenté de les mettre à profit pour décourager le débat

public et attiser les tensions ethniques, les assemblées générales organisées à la suite des manifestations ont permis de créer un environnement positif et pacifique favorable à un engagement politique actif.

Peu après le débat que nous avons tenu en mai (voir S/PV.7176), la Bosnie-Herzégovine a été frappée par de graves inondations qui ont fait des dizaines de morts et forcé des milliers de personnes à quitter leurs domiciles. Ces inondations ont également créé des problèmes économiques en causant des dégâts évalués à plusieurs milliards de dollars. Alors que le peuple bosnien œuvre à la relance, il est indubitablement plus conscient que jamais de la nécessité de se doter d'institutions démocratiques fonctionnelles et d'élire des dirigeants politiques qui travailleront ensemble à tous les niveaux pour favoriser le progrès social et économique.

À cet égard, les États-Unis félicitent la Bosnie-Herzégovine d'avoir organisé des élections générales en octobre. Elles se sont déroulées sans heurt et ont été très disputées, même si nous ne pouvons ignorer qu'il y a eu plusieurs irrégularités, comme l'a souligné la mission d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Alors que les résultats définitifs sont attendus aujourd'hui, nous espérons que les différentes branches du gouvernement seront formées dans les plus brefs délais et que les représentants élus par le peuple rechercheront des moyens de faire avancer le pays et accepteront les compromis nécessaires.

Par ailleurs, nous appelons les institutions et les partis politiques à s'acquitter de leur obligation d'appliquer l'arrêt rendu par la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine en ce qui concerne le système électoral de Mostar.

Nous appuyons l'aspiration exprimée de longue date par la Bosnie-Herzégovine à son intégration euro-atlantique, et nous demeurons convaincus que le processus d'intégration est le moyen le plus sûr et le plus rapide d'instaurer la stabilité et la prospérité à long terme dans le pays. Nous notons que la Bosnie-Herzégovine a récemment réitéré cette aspiration à l'occasion du débat général, durant lequel un membre serbe de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, M. Radmanović, a déclaré sans ambages que l'objectif ultime de son pays était « l'intégration juridique totale à l'Union européenne » (voir A/69/PV.12).

L'intégration euro-atlantique nécessite qu'un grand nombre d'acteurs déploient des efforts constants. Nous accueillons avec satisfaction l'initiative de réforme proposée par les Ministres britannique et allemand des affaires étrangères la semaine dernière en vue de réengager le pays dans la voie de son adhésion à l'Union européenne (UE), et nous collaborerons avec nos partenaires européens pour favoriser l'adoption et la mise en œuvre de ce programme de réforme. Nous collaborerons également avec les nouveaux dirigeants élus en Bosnie-Herzégovine en insistant sur la nécessité d'établir des registres des biens militaires afin d'activer le Plan d'action pour l'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'OTAN.

Nous espérons que le nouveau Gouvernement s'engagera avec diligence dans le programme de réforme afin d'édifier un État plus efficace, plus démocratique et plus prospère, et de faire avancer le pays vers son intégration à l'UE et à l'OTAN.

Comme le souligne le Haut-Représentant au paragraphe 12 de son rapport (S/2014/777), les autorités n'ont toujours pas réussi à faire de progrès tangibles pour atteindre les autres objectifs et conditions (cinq objectifs et deux conditions) préalables à la fermeture du Bureau du Haut-Représentant. Nous partageons également sa préoccupation eu égard au non-respect par la Republika Srpska de son obligation de fournir au Haut-Représentant l'accès en temps utile aux responsables, aux institutions et aux documents, et nous demandons instamment aux autorités compétentes de remédier à ce manquement.

Les États-Unis appuient fermement l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine, qui sont garanties par l'Accord de paix de Dayton. Nous notons que certains dirigeants politiques persistent à tenir un discours polémique afin de détourner l'attention du public de la stagnation économique et politique. Les élections organisées récemment prouvent qu'une majorité croissante de citoyens sont lassés de ces distractions et souhaitent que leurs représentants soient de véritables dirigeants. Nous condamnons les discours polémiques et demandons instamment aux parties, durant le processus de formation de la coalition, de rechercher des partenaires qui sont prêts à construire un avenir pour l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine.

Enfin, je tiens à réitérer une fois de plus l'appui des États-Unis au renouvellement du mandat de l'EUFOR en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Les États-Unis saluent les efforts déployés par l'antenne de l'OTAN à Sarajevo et l'EUFOR en Bosnie-Herzégovine, et ils estiment que l'EUFOR et l'antenne de l'OTAN à

Sarajevo, qui succèdent à la Force de stabilisation, jouent un rôle essentiel dans le maintien de conditions sûres en Bosnie-Herzégovine, fournissent un appui capital au renforcement des capacités du Gouvernement et offrent des garanties aux divers groupes ethniques quant à l'attachement de la communauté internationale à la stabilité du pays.

Nous continuons d'espérer en l'avenir de la Bosnie-Herzégovine, et nous continuerons de collaborer avec la communauté internationale et les institutions nationales pour encourager une progression dans tous ces domaines et améliorer le niveau de vie de la population.

M. Maes (Luxembourg) : Je remercie à mon tour le Haut-Représentant pour Bosnie-Herzégovine, Valentin Inzko, de son exposé, et surtout de son engagement de longue date au service des Bosniens. Je salue aussi la présence parmi nous de la Représentante permanente de la Bosnie-Herzégovine.

Le Luxembourg s'associe à la déclaration qui sera faite par l'Union européenne.

La situation sur le plan de la sécurité est restée calme et stable pendant la période considérée dans le rapport du Haut-Représentant (S/2014/777, annexe). Les autorités bosniennes ont été à même de préserver cet environnement de sécurité. La Force de maintien de la paix de l'Union européenne (EUFOR) en Bosnie-Herzégovine n'a pas dû intervenir pour rétablir la paix. Il s'agit ici d'une constante de longue date dont il convient de se féliciter.

En revanche, nous regrettons que les autorités et les responsables politiques bosniens ne soient pas parvenus à faire progresser toute une série de réformes, notamment la mise en place des conditions nécessaires pour que le pays avance sur la voie de l'intégration euro-atlantique. Nous sommes également préoccupés par les discours séparatistes et de nature à semer la division qui continuent d'être tenus par plusieurs responsables politiques, en particulier ceux de la Republika Srpska.

La bonne tenue des élections du 12 octobre dernier est une occasion à saisir pour donner un nouvel élan aux réformes indispensables pour le développement durable du pays. La première priorité doit être la poursuite des pourparlers entre dirigeants politiques en vue de la formation, dans les meilleurs délais, d'un nouveau gouvernement qui puisse répondre aux préoccupations légitimes des citoyens de Bosnie-Herzégovine.

Les défis à relever sont en effet nombreux : les citoyens attendent de leurs représentants élus qu'ils prennent les mesures nécessaires afin d'améliorer la situation socio-économique du pays, qui a encore été fragilisée par les graves inondations qui ont frappé la Bosnie-Herzégovine au mois de mai dernier. La communauté internationale et l'Union européenne en particulier sont aux côtés de la Bosnie-Herzégovine, par le biais de l'aide importante apportée au pays pour surmonter les dégâts des inondations, y compris en matière de déminage, et par le biais de l'appui donné au niveau économique, dans le cadre notamment du Pacte pour la croissance lancé en mai dernier à Sarajevo.

Les nouveaux représentants élus devront également procéder aux réformes institutionnelles nécessaires afin de remplir les conditions pour que la Bosnie-Herzégovine progresse sur la voie de l'intégration euro-atlantique. Cette voie est appelée de leurs vœux par la grande majorité des Bosniens. Une importance particulière reviendra à cet égard à la mise en œuvre de l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire *Sejdić-Finci*. Cela permettra d'assurer l'égalité de tous les citoyens devant la loi. L'intégration euro-atlantique fait partie intégrante de la stratégie de la communauté internationale visant à assurer l'intégrité, la stabilité et la prospérité de la Bosnie-Herzégovine. Cette stratégie est partagée et réaffirmée de façon constante par les responsables politiques de la Bosnie-Herzégovine, à tous les niveaux, y compris au niveau de la présidence du pays. Dans ce contexte, l'Union européenne fournit un appui continu, concret et multiforme aux institutions et aux citoyens de la Bosnie-Herzégovine. Cet appui porte sur les domaines de l'État de droit, de la réforme des institutions en vue de la mise en place d'un système de gouvernance efficace, du maintien de l'ordre et de la sécurité et des réformes économiques.

En adoptant aujourd'hui la résolution 2183 (2014) prorogeant de 12 l'autorisation de l'opération Althea de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne, le Conseil de sécurité a réaffirmé le soutien de la communauté internationale à l'engagement actif de l'Union européenne, en étroite collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant et la communauté internationale, au service de la stabilité et de la sécurité de la Bosnie-Herzégovine.

Tout au long de son mandat au Conseil de sécurité, le Luxembourg a réaffirmé sa conviction que l'avenir de la Bosnie-Herzégovine en tant qu'État uni et souverain,

multiethnique, stable, prospère et jouissant de la pleine intégrité territoriale, est bien au sein de l’Union européenne. La Bosnie-Herzégovine pourra continuer de compter à l’avenir sur le soutien du Luxembourg pour réaliser son destin européen.

Mme Perceval (Argentine) (*parle en espagnol*) : Nous tenons tout d’abord à remercier le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, de la présentation qu’il a faite de son rapport sur l’application de l’Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine (S/2014/777, annexe). Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à la Représentante permanente de la Bosnie-Herzégovine, Mme Mirsada Čolaković.

L’Argentine continue de souscrire à l’Accord de paix de Dayton et à la défense et la préservation de la souveraineté et de l’intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. La bonne application de l’Accord, combinée au respect de l’état de droit, est également essentielle pour parvenir à une paix durable en Bosnie-Herzégovine. Nous soulignons qu’il importe de procéder à une évaluation critique de l’approche actuellement adoptée par la communauté internationale afin de permettre à celle-ci d’apporter au pays un appui efficace en vue de l’aider à réaliser des progrès définitifs qui soient de nature à répondre aux aspirations de ses citoyens.

Nous accueillons avec satisfaction la tenue réussie de la septième élection générale en Bosnie-Herzégovine depuis la signature de l’Accord-cadre général et le fait qu’elle se soit déroulée dans un climat propice à la concurrence démocratique. Nous appelons à consentir des efforts plus soutenus pour surmonter les divisions ethniques et forger une vision commune de la coopération future entre les peuples constitutifs de Bosnie-Herzégovine.

L’Argentine tient par ailleurs à exprimer sa solidarité avec la population de Bosnie-Herzégovine au lendemain des inondations qui ont frappé le pays en mai et des pluies violentes qui se sont ensuite abattues sur le territoire en août, aggravant le sort de milliers de personnes qui se trouvaient déjà en situation de vulnérabilité, faisant au moins 20 morts et causant des dégâts de grande envergure. Nous reconnaissons et apprécions la coopération et les contributions de la communauté internationale pour appuyer la Bosnie-Herzégovine dans ses activités de reconstruction, et nous exprimons notre respect au peuple et aux autorités de Bosnie-Herzégovine, conscients que nous devons tous œuvrer à alléger les souffrances humaines.

Nous voyons clairement l’inutilité des excuses, des pièges et des intérêts mesquins des dirigeants politiques, économiques ou sociaux qui visent à restreindre ou entraver partout les droits de l’homme, la démocratie et la paix, mais nous savons également qu’il y a des moments, dans les pays tant développés qu’en développement, où les attentes légitimes de nos peuples ne devraient pas être ignorées. Aujourd’hui, nos peuples ont la possibilité de manifester librement dans les rues pour demander plus de droits, une participation accrue et la justice sociale, mais nous sommes conscients que ces exigences ne peuvent pas être satisfaites d’un coup de baguette magique. Nous savons en revanche qu’il faut faire l’effort de répondre et avoir le courage de trouver la meilleure voie pour y arriver, par le truchement de politiques plus adaptées, d’une démocratie plus grande et de la participation de tous à la vie de la société. Comme d’autres collègues, nous estimons que le développement fondé sur la croissance économique et l’intégration sociale devrait constituer pour chaque pays l’expression de sa libre responsabilité.

Ainsi qu’elle l’a fait par le passé, l’Argentine exhorte à réaliser des progrès dans la mise en œuvre des prescriptions restantes en ce qui concerne les cinq objectifs à atteindre et les deux conditions à remplir pour fermer le Bureau du Haut-Représentant. Dans le même temps, il faudrait que les entités du Gouvernement central continuent de nous adresser des rapports sur les problèmes qui se posent encore aux autorités nationales. Les difficultés résultant du défaut d’application des décisions de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine devraient être prises au sérieux. Nous sommes toujours préoccupés d’apprendre que de hauts responsables de la Republika Srpska appellent publiquement à la dissolution de l’État de Bosnie-Herzégovine, remettant par là en cause les dispositions fondamentales de l’Accord-cadre général pour la paix, de même que l’intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine.

Il n’a pas été possible d’organiser des élections locales à Mostar, étant donné que l’arrêt de la Cour constitutionnelle de 2010 sur le système électoral de la ville reste sans effet et que la décision de la Cour européenne des droits de l’homme dans l’affaire *Sejdić-Finci* tarde à être dûment exécutée. L’Argentine appelle instamment à la tenue de ces élections. Nous engageons respectueusement les dirigeants politiques de la Bosnie-Herzégovine à répondre aux prières qui leur ont été faites à plusieurs reprises de redoubler d’efforts pour parvenir à un accord sur l’application de l’arrêt de la

Cour constitutionnelle, qui garantira le respect de l'état de droit et permettra l'organisation d'élections à Mostar, ainsi qu'à un accord qui garantira pour sa part la protection des droits des peuples non constituants du pays. Il faut éviter tout retour en arrière et surmonter les obstacles existants. Une meilleure compréhension des causes profondes qui expliquent l'absence de progrès s'avère de plus en plus indispensable. C'est également la voie que doit suivre la communauté internationale pour orienter son action et continuer de travailler aux côtés de la Bosnie-Herzégovine en lui apportant son appui de la manière la plus efficace.

Sur une note positive, nous soulignons les progrès enregistrés pour remettre en activité la formation chargée de statuer sur les questions d'intérêt vital de la Cour constitutionnelle de la Fédération.

En conclusion, l'Argentine tient à réaffirmer son appui au travail du Bureau du Haut-Représentant en faveur de la mise en œuvre des aspects civils de l'Accord de Dayton, ainsi qu'à ses efforts pour que les entités constitutives puissent se conformer aux termes de l'Accord de paix et à la Constitution du pays. Nous considérons qu'il est indispensable que le Bureau continue de bénéficier des ressources et de l'appui politique suffisants pour s'acquitter de son mandat en vertu de l'Accord de paix de Dayton.

M. Gombo (Tchad) : Je voudrais remercier moi aussi M. Valentin Inzko, Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, de son exposé.

Les évolutions et les circonstances qui caractérisent la période allant du 21 avril au 21 octobre 2014 en Bosnie-Herzégovine montrent que la recherche de la paix est un processus complexe et continuellement mis au défi. Trois phénomènes particuliers illustrent cette complexité, à savoir les inondations qui fragilisent encore plus la situation humanitaire dans le pays; les élections générales qui polarisent la scène politique; et enfin, la souveraineté et l'intégrité territoriale contestées par une partie de la population.

Tout d'abord, en mai 2014, nous recevions des informations et des images dramatiques relatives aux inondations et aux glissements de terrain en Bosnie-Herzégovine. Cette catastrophe naturelle a provoqué le déplacement de centaines de milliers de personnes et détruit des milliers d'habitations. Comble du drame, les inondations ont en outre occasionné le déplacement de mines terrestres et autres munitions non explosées datant de la guerre de 1992-1994, exposant 70 % des zones inondées à des risques. L'impact économique du désastre est estimé à 2,04 milliards d'euros, soit près de 15 % du produit intérieur brut de la Bosnie-Herzégovine.

Malgré la rapide réaction de la communauté internationale, plusieurs mois après, le pays ne s'est toujours pas remis de ce désastre. Le Tchad encourage les autorités nationales à redoubler d'efforts pour définir une stratégie globale en vue de coordonner les différentes initiatives de réintégration de la population vulnérable à l'approche de l'hiver. L'élaboration d'un plan de contingence est également à encourager, afin de gérer ce type de catastrophe dans le futur.

Ensuite, le 12 octobre a eu lieu la septième élection générale parlementaire de la Bosnie-Herzégovine. Le scrutin s'est déroulé de manière ordonnée, avec une participation globale d'environ 55 %. Selon les résultats définitifs, les partis nationalistes ont largement dominé ces élections, et les nationalistes croates, serbes et musulmans devraient participer à la présidence tripartite de la Bosnie-Herzégovine, conformément à l'Accord de paix de Dayton de 1995. Le Tchad exprime sa préoccupation par rapport aux appels à la sécession de la Republika Srpska. En outre, nous pensons que les différends relatifs à la propriété de l'État dans les municipalités de Kalinovik et de Foca, le blocage législatif par le droit de veto, la non-coopération administrative et le refus de transport d'informations et de documents doivent se régler dans le cadre de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine – l'Accord de Dayton – et des principes de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine. Dans le même sens, le Tchad appelle toutes les parties en présence au calme et à la retenue, et les exhorte à la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, dans le respect des droits des minorités.

Pour terminer, le Tchad note avec satisfaction que, malgré le contexte humanitaire, politique et constitutionnel complexe, la situation de la sécurité dans le pays demeure calme et stable. À cet effet, nous nous félicitons de la bonne collaboration entre le Bureau du Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, la mission militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en vue de la mise en œuvre de l'Accord de paix. Cependant, des efforts restent à fournir pour réaliser les cinq objectifs et les deux conditions pour la fermeture du Bureau du Haut-Représentant. Nous

sommes confiants que la volonté de paix qui anime les parties en présence permettra de consolider la stabilité de la Bosnie-Herzégovine.

M. Nduhungirehe (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Valentin Inzko, Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, d'avoir présenté le quarante-sixième rapport sur l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine (S/2014/777, annexe). Nous nous félicitons de l'appui sans faille qu'il continue d'apporter aux parties en présence dans le pays aux fins de la pleine application de l'Accord-cadre général pour la paix. Je salue par ailleurs la présence parmi nous de la Représentante permanente de la Bosnie-Herzégovine.

En mai de cette année, la Bosnie-Herzégovine a connu des inondations catastrophiques qui ont fait 20 victimes, déplacé 90 000 personnes, détruit plus de 2 000 foyers et endommagé l'infrastructure. Le Rwanda s'inquiète du montant des répercussions économiques de cette catastrophe, qui est estimé à plus de 2 milliards d'euros. Nous félicitons la communauté internationale de la solidarité dont elle a fait montre envers la population bosnienne, et sommes particulièrement satisfaits de l'issue de la conférence internationale des donateurs tenue le 16 juillet à Bruxelles, durant laquelle d'importantes annonces de contributions, vitales pour le relèvement des communautés touchées, ont été faites.

Le Rwanda salue la tenue de façon ordonnée, le 12 octobre, d'élections libres et régulières en Bosnie-Herzégovine, comme l'a confirmé l'équipe d'observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. En dépit des irrégularités signalées dans certains bureaux de vote, nous félicitons les autorités de Bosnie-Herzégovine d'avoir permis à la population d'exercer son droit de vote dans un climat paisible. Toutefois, nous regrettons que les élections à Mostar, prévues en octobre, n'aient pu avoir lieu. Nous exhortons tous les partis politiques concernés à trouver une solution pour sortir de cette impasse et faire appliquer l'arrêt de la Cour constitutionnelle de 2010. À cet égard, nous encourageons les autorités à examiner la lettre que M. Inzko a adressée au Collège conjoint de l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine, dans laquelle il a proposé d'organiser à titre exceptionnel les élections locales à une date ponctuelle.

Nous espérons que les autorités élues mèneront les réformes nécessaires pour remédier, à titre prioritaire, à la situation socioéconomique du pays, en particulier au chômage des jeunes, qui atteint un taux dangereux d'environ 60 %. À cet égard, il est regrettable que, malgré les manifestations de février, qui auraient dû servir de coup de semonce, les tensions et les impasses politiques subsistent dans le pays.

À cet égard, nous demeurons préoccupés par l'échec persistant à faire des progrès sur les cinq objectifs et les deux conditions fixés pour la fermeture du Bureau du Haut-Représentant. Le blocage de la situation politique empêche les autorités de Bosnie-Herzégovine de réaliser leur objectif d'intégration euro-atlantique. Nous espérons que les avantages qui découleront de cette intégration seront un facteur déterminant pour sortir de l'impasse. À cet égard, nous apprécions la contribution importante apportée ces dernières années par l'opération Althea à la sécurité et à la stabilité de la Bosnie-Herzégovine.

Comme il l'a indiqué dans le cadre de précédents débats, le Rwanda regrette que tant d'efforts soient consacrés à des discours de nature à semer la division qui nuisent à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Nous exhortons le parti au pouvoir en Republika Srpska d'agir de manière constructive en vue de consolider les structures étatiques et de se dissocier des déclarations appelant ouvertement à la sécession et à la dissolution de la Bosnie-Herzégovine. Comme l'a rappelé M. Valentin Inzko, dans ce cas, l'autodétermination constituerait une violation flagrante de la Constitution et de l'Accord de Dayton. Nous appelons donc tous les acteurs politiques du pays à agir de manière responsable et à promouvoir constamment la réconciliation et l'unité nationale.

Le Rwanda constate que, durant la période à l'examen, l'Assemblée n'a procédé à aucun vote sur les propositions tendant à remédier à la discrimination systématique formulées dans l'affaire *Sejdić-Finci* par la Cour européenne des droits de l'homme. Nous espérons que l'Assemblée parlementaire en place examinera ces propositions importantes qui pourraient créer des conditions garantissant les mêmes droits politiques pour tous, y compris les minorités.

Pour terminer, je rappelle que la Bosnie-Herzégovine se prépare à commémorer les 20 ans du génocide de Srebrenica. À cet égard, le Rwanda se félicite que le Parlement de la Fédération de Bosnie-Herzégovine ait adopté des dispositions portant modification du Code pénal de l'entité, qui érigent la négation du génocide en infraction pénale. Nous considérons qu'il est essentiel de lutter contre la négation du génocide pour favoriser la réconciliation et l'apaisement, nous espérons qu'un

consensus sur cette question sera bientôt trouvé dans le pays. Espérons que 2015 permettra à toutes les communautés de Bosnie-Herzégovine de tourner une sombre page de leur histoire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de l'Australie.

Je remercie le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, pour son rapport (S/2014/777, annexe) et pour ses efforts soutenus visant à assurer une paix et une stabilité durables en Bosnie-Herzégovine.

Dans son exposé, M. Inzko a souligné les difficultés que la Bosnie-Herzégovine continue de rencontrer, y compris la paralysie politique persistante. Nous demeurons préoccupés par l'absence de progrès concernant la mise en oeuvre de multiples réformes dans le secteur économique et en matière de gouvernance, essentielles pour créer les conditions permettant d'assurer une plus grande équité, une plus grande ouverture et davantage de possibilités pour tous les Bosniens. La Bosnie-Herzégovine n'a pas fait de progrès concrets dans la réalisation de son objectif d'intégration euro-atlantique. Cela est d'autant plus décourageant que certains de ses plus proches voisins ont accompli des progrès satisfaisants.

L'Australie exprime de nouveau son appui résolu à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine. Nous demeurons profondément préoccupés par le fait que certains dirigeants de la Republika Srpska ne cessent de faire des discours provocateurs et de nature à semer la division, y compris lors des récentes élections. L'hommage public que le Président de la Republika Srpska a rendu à Radovan Karadzić et à Ratko Mladić, tous deux convaincus de crimes de guerre, et sa suggestion de donner à des rues et à des édifices publics le nom de ces deux hommes, sont des exemples extrêmement inquiétants.

Nous sommes conscients des problèmes que continue de connaître la Bosnie-Herzégovine suite aux inondations sans précédent de mai, qui ont ravagé une grande partie du pays ainsi que des régions de la Croatie et de la Serbie. L'Australie estime encourageante la solidarité interethnique et régionale qui a caractérisé la façon dont les populations locales et les communautés ont fait face aux inondations. Nous appelons à l'adoption rapide de stratégies globales de relèvement pour faciliter les efforts de reconstruction.

Nous nous félicitons que les élections générales du 12 octobre se soient déroulées dans le calme et de manière ordonnée. Il est maintenant essentiel que tous les acteurs politiques travaillent de façon constructive pour que toutes les branches du gouvernement soient constituées rapidement afin de promouvoir la croissance économique et d'établir la confiance dans le fonctionnement des institutions bosniennes.

L'Australie se félicite que la situation sur le plan de la sécurité en Bosnie-Herzégovine restent calme et stable dans l'ensemble. Nous prenons note des activités menées par la force de l'Union européenne, l'opération Althea, à l'appui de la paix et de la sécurité en Bosnie-Herzégovine. Ces six derniers mois, la mission a également contribué aux efforts de relèvement, suite aux inondations, et à créer des conditions propices à la sécurité et au calme lors des élections. L'Australie se félicite de l'adoption, cette après-midi, de la résolution 2183 (2014) prorogeant d'une nouvelle année le mandat de la Force multinationale de stabilisation en Bosnie-Herzégovine (EUFOR ALTHEA). Nous apprécions le fait, car cela est très important, que le mandat et la présence de l'EUFOR ALTHEA sont fermement appuyés par la Bosnie-Herzégovine.

L'élimination des munitions excédentaires en Bosnie-Herzégovine reste une tâche importante. Le fait que les inondations et les glissements de terrain de mai ont déplacé des mines ajoute une nouvelle dimension à ce problème. L'Australie salue le travail accompli à cet égard par les autorités de Bosnie-Herzégovine en coopération avec l'EUFOR ALTHEA et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Enfin, de nombreuses questions soulevées dans le cadre du débat d'aujourd'hui l'ont également été lors de précédents débats du Conseil de sécurité consacrés à cette question. L'impasse politique persiste, certains dirigeants continuant de menacer de mettre à néant les progrès faits depuis le milieu des années 90. Les dirigeants bosniens doivent transcender les divisions du passé pour se concentrer sur la question urgente de la réforme de la gouvernance et des réformes économiques nécessaires pour mettre le pays sur la voie d'un avenir pacifique et prospère.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à la représentante de la Bosnie-Herzégovine.

Mme Čolaković (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer en faisant une observation. Aujourd'hui, la résolution 2183 (2014), prolongeant le mandat de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne, n'a malheureusement pas été adoptée à l'unanimité. À cet égard, je tiens à signaler à tous les États membres du Conseil de sécurité que la déclaration que je m'apprête à faire aujourd'hui est approuvée par les trois membres de la présidence de mon pays. Cela signifie que cette déclaration exprime la position des trois peuples constitutifs de Bosnie-Herzégovine et de la plus haute institution chargée de la politique étrangère, dans notre cas, la présidence de la Bosnie-Herzégovine.

Je remercie le Haut-Représentant, M. Valentin Inzko, de son exposé. Nous prenons note de son quarante-sixième rapport (S/2014/777) au Conseil de sécurité, couvrant la période allant du 21 avril au 21 octobre 2014. Je tiens à mettre l'accent sur certains faits essentiels survenus durant la période à l'examen.

Premièrement, les élections générales organisées le 12 octobre en Bosnie-Herzégovine se sont bien déroulées. L'organisation constitutionnelle de mon pays est complexe et cela apparaît dans notre système électoral. Le cadre juridique de l'organisation des élections est régi par la Constitution et la loi électorale. Le taux de participation était de 55 % environ. La régularité des élections a été surveillée par des observateurs internationaux et nationaux. Il y avait plus de 500 observateurs internationaux, de 38 pays, ainsi que des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. En outre, la société civile était plus active lors de ces élections et a formé une coalition pour des élections libres et équitables – Pod Lupom, signifiant « à la loupe » – qui a rassemblé sept organisations non gouvernementales de toutes les régions du pays. La coalition a recruté et formé plus de 3 000 observateurs. Les conclusions d'ensemble tirées par tous les observateurs étaient que ces élections se sont déroulées de façon ordonnée, dans un climat démocratique et équitable et en conformité avec la loi électorale. Les citoyens bosniens ont exercé leur droit démocratique. Ils ont voté, et leur choix doit être respecté. Les partis politiques sont en train de former le nouveau gouvernement.

Deuxièmement, en mai, mon pays a été touché par une catastrophe naturelle sans précédent, comme de nombreux orateurs l'ont dit aujourd'hui. Des pluies torrentielles, des glissements de terrain et des inondations catastrophiques ont frappé un quart du territoire de la Bosnie-Herzégovine. Un million de Bosniens ont été touchés dans tout le pays et des milliers d'entre eux ont dû quitter leurs foyers. Dans certaines régions du pays, des villages entiers ont été balayés par les glissements de terrain et les inondations. Le montant total des dégâts est estimé à 2 milliards d'euros, ce qui représente 15 % de notre produit intérieur brut. Les inondations ont également déplacé les mines antipersonnel, laissant derrières elles de vastes zones inondées présentant un danger pour le retour des personnes déplacées.

Je profite de cette occasion pour remercier les organismes des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine, qui, sous la direction du Programme des Nations Unies pour le développement, ont réagi rapidement en nous prêtant main-forte pendant l'effroyable période des inondations, ainsi que pour l'évaluation des dégâts et le relèvement. La nouvelle méthode de coordination du programme Unis dans l'action de l'ONU s'est révélée très efficace dans notre cas. Je voudrais également faire part de notre gratitude à la Force de maintien de la paix de l'Union européenne en Bosnie-Herzegovine, qui, dans le cadre d'une action concertée avec les forces armées de la Bosnie-Herzégovine, a aidé à évacuer la population des zones inondées. Elle a également aidé à protéger certains villages et foyers et à acheminer de la nourriture, de l'eau salubre, des médicaments et d'autres services aux personnes et familles touchées. Notre gratitude va également à l'Union européenne, à l'ONU, à la Banque mondiale et aux autres parties internationales, ainsi qu'à tous les pays amis qui sont venus à notre secours et ont promis une aide financière importante à la Bosnie-Herzégovine dans le cadre de la conférence internationale des donateurs organisée à Bruxelles le 16 juillet.

Il va nous falloir du temps pour nous remettre totalement de cette catastrophe naturelle. Les autorités de Bosnie-Herzégovine, ainsi que nos partenaires internationaux, vont poursuivre les efforts de relèvement afin d'apaiser les souffrances des populations touchées. Il a été dit à de nombreuses reprises que cette catastrophe avait montré au monde le meilleur côté de mon pays, la Bosnie-Herzégovine, et de la région. Les populations ont certes fait preuve de solidarité, d'humanisme, d'hospitalité et de sollicitude.

Troisièmement, je voudrais appeler l'attention des membres du Conseil sur une question importante ayant trait au statut des réfugiés de Bosnie-Herzégovine. L'Annexe VII de l'Accord de paix de Dayton garantit à

tous les réfugiés un droit au retour dans les foyers qu'ils occupaient avant la guerre. Bien que le processus de retour et d'intégration locale des réfugiés et des déplacés reste tout à fait prioritaire pour mon pays, les conditions nécessaires à un retour définitif n'ont toujours pas été réunies sur l'intégralité du territoire. Ainsi, l'initiative du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés concernant l'annulation éventuelle du statut de réfugié aurait presque certainement, à l'heure actuelle, des répercussions négatives sur nos réfugiés et sur notre pays. Nous nous opposons par conséquent à cette annulation pour l'instant.

Quatrièmement, la Bosnie-Herzégovine est passée du statut de pays en transition après le conflit à celui de pays qui, désormais, contribue aux efforts internationaux de consolidation de la paix et de renforcement de la sécurité. Compte tenu de l'évolutivité des conflits de par le monde, l'intervention de la communauté internationale doit également évoluer en conséquence. De ce fait, et au regard de la menace que représentent actuellement les combattants étrangers qui prennent part aux conflits en cours, la Bosnie-Herzégovine a adopté le 6 juin une loi portant modification du code pénal de la Bosnie-Herzégovine : désormais, il est interdit aux citoyens, sous peine de sanctions, de participer d'une façon ou d'une autre à des formations paramilitaires ou parapolicières étrangères en se joignant à des actions terroristes, ou en les mobilisant, en les organisant, en en faisant la promotion ou en les finançant. En vertu de cette loi, mon pays a d'ailleurs ouvert en septembre des poursuites contre 16 individus. Toutes les institutions compétentes de Bosnie-Herzégovine continueront de participer activement, en coopération avec nos partenaires internationaux, à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Nous pensons que ce type de terrorisme ne pourra être vaincu que par une stratégie déterminée et par la participation et la coopération actives de tous les États.

Depuis près de 15 ans, la Bosnie-Herzégovine contribue sans discontinuer à des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, en Haïti, au Libéria, au Timor-Leste, à Chypre, au Soudan du Sud, au Soudan et en République démocratique du Congo. Actuellement, des agents de police de Bosnie-Herzégovine, dont 21 % sont des femmes, sont déployés dans le cadre des missions de maintien de la paix des Nations Unies au Libéria, au Soudan du Sud et à Chypre. La contribution qu'ils ont apportée est très appréciée et respectée. Nous sommes convaincus que la participation des femmes à la prévention des conflits et à la médiation est indispensable au maintien et à la consolidation de la paix et de la stabilité. Dans le cadre de la politique que nous avons adoptée, les femmes doivent représenter au minimum un tiers des candidats que nous proposons pour les missions de maintien de la paix.

Pour terminer, je tiens à souligner que les processus relatifs à l'intégration euroatlantique comptent toujours parmi les plus hautes priorités de notre politique étrangère. La Bosnie-Herzégovine est une candidate potentielle à l'Union européenne. Il y a six ans, nous avons signé l'Accord de stabilisation et d'association avec l'Union. Nous attendons avec impatience l'entrée en vigueur de cet Accord dans un avenir proche, pour pouvoir passer à la phase suivante de notre processus d'intégration. Le nouveau gouvernement devra relever les défis associés aux conditions à remplir pour toute candidature à l'Union européenne puis pour l'obtention de ce statut. La nouvelle phase de l'intégration serait une motivation supplémentaire dans le sens d'un plus grand effort de stabilité politique et de l'accélération de la reprise économique du pays. Nous accueillons très favorablement et appuyons le recentrage et la progression de la participation de l'Union européenne aux fins de la facilitation du processus de réforme en Bosnie-Herzégovine, et en particulier de la consolidation de l'état de droit et de la bonne gouvernance et d'une accélération des autres réformes nécessaires.

En règle générale, une bonne gouvernance, un système éducatif solide et une société civile dynamique jouent un rôle de première importance dans le sens d'une culture de dialogue et de tolérance. À cet égard, la présidence de la Bosnie-Herzégovine a rejoint en juillet le projet des Nations Unies intitulé « Dialogue pour l'avenir » et destiné à promouvoir la coexistence et la diversité en Bosnie-Herzégovine. Ce projet, lancé conjointement par l'ONU et par notre présidence, permettra de promouvoir les processus de consolidation de la paix en ouvrant aux citoyens, représentants de la société civile et responsables locaux un espace et un cadre au sein duquel ils puissent œuvrer de concert en faveur du dialogue civique et interculturel et du renforcement de la confiance.

Enfin, mon pays continuera de s'efforcer de mettre en œuvre des réformes positives visant à garantir la stabilité, le progrès et la prospérité du pays, dans l'intérêt de tous nos concitoyens.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au chef de la délégation de l'Union européenne.

M. Mayr-Harting (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Albanie, pays candidats, s'associent à la présente déclaration.

Pour commencer, je voudrais, comme les autres orateurs, souhaiter de nouveau la bienvenue au Conseil à mon ami le Haut-Représentant Valentin Inzko, que j'assure comme toujours de tout notre appui.

Nous suivons avec grand intérêt l'évolution de la situation en Bosnie-Herzégovine. Nous comptons bien voir se faire jour, suite aux élections récentes, un nouvel esprit de dialogue. Je dois être franc et dire qu'un certain nombre de problèmes persistent et que les progrès enregistrés en matière de réforme politique et économique sont trop faibles, et depuis trop longtemps. Il faut faire davantage pour permettre à une Bosnie-Herzégovine unie, stable, viable, pluriethnique et prospère d'avancer inexorablement vers l'Union européenne. La promotion de relations de bon voisinage avec tous les pays voisins de la Bosnie-Herzégovine et les autres pays de la région est d'une importance vitale à cet égard.

À cet égard, une perspective claire de l'Union européenne est importante. Je tiens à le réitérer aujourd'hui, en particulier après les déclarations que nous venons d'entendre. Cette perspective est un facteur d'unité important, qui est appuyée par la majorité des citoyens et des forces politiques de la Bosnie-Herzégovine, quelle que soit leur appartenance ethnique ou religieuse. Dans sa déclaration, l'Ambassadeur Čolaković a souligné l'importance que revêt cette perspective pour son pays.

Cette perspective motive les réformes et encourage les progrès dans des domaines critiques, comme l'a demandé le Conseil à maintes reprises. La perspective de l'Union européenne s'inscrit également dans le cadre d'une plus grande participation de la Bosnie-Herzégovine aux affaires internationales. Par conséquent, nous invitons les membres du Conseil à encourager les dirigeants politiques de la Bosnie-Herzégovine à surmonter les divisions internes, à faire en sorte que l'État soit opérationnel à tous les niveaux et à entreprendre sans plus tarder les réformes nécessaires pour faire avancer le pays sur la voie de l'intégration à l'Union européenne.

Le 12 octobre, la Bosnie-Herzégovine a organisé des élections présidentielle et générales. Nous prenons note de leur bon déroulement. Maintenant, il faut absolument que les institutions et les diverses branches du gouvernement du pays à différents niveaux soient constituées le plus rapidement possible et commencent leurs activités sans plus tarder, afin de s'attaquer aux nombreux défis auxquels le pays fait face. En particulier, les dirigeants de la Bosnie-Herzégovine doivent se concentrer à titre prioritaire sur les questions sociales et économiques. Ces questions sont devenues encore plus pressantes à la suite des inondations dévastatrices qui ont frappé la Bosnie-Herzégovine et d'autres pays de la région cette année.

Par ailleurs, comme l'ont démontré les manifestations publiques violentes et soudaines de cette année, la détérioration de la situation socioéconomique risque de saper les efforts déployés dans d'autres domaines de coopération avec la Bosnie-Herzégovine. Par conséquent, nous estimons que la mise en œuvre des mesures décrites dans l'initiative lancée par l'Union européenne, le Pacte pour l'emploi et la croissance, en étroite coopération avec les institutions financières et les partenaires internationaux, serait à cet égard un pas dans la bonne direction.

Cela m'amène à un autre point. Les dirigeants politiques du pays doivent accorder une attention prioritaire à l'amélioration progressive et de grande envergure de la capacité des institutions de la Bosnie-Herzégovine à fonctionner comme il faut. Sortir de l'impasse actuelle est une condition *sine qua non* pour garantir la stabilité et la prospérité à long terme de la Bosnie-Herzégovine. Le bon fonctionnement des institutions nationales est également essentiel pour assurer la compatibilité de la structure institutionnelle du pays avec les critères de l'Union européenne.

La Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-Présidente de la Commission européenne, Mme Federica Mogherini, ainsi que le Commissaire à l'élargissement et à la politique européenne de voisinage, M. Johannes Hahn, en étroite collaboration avec les États membres de l'Union européenne, poursuivront leur dialogue soutenu et de vaste portée avec la Bosnie-Herzégovine. Dans le cadre de ces efforts, nous travaillerons également en étroite collaboration avec nos partenaires internationaux. L'Union européenne attend des dirigeants politiques récemment élus en Bosnie-Herzégovine un engagement ferme en faveur des réformes.

Depuis septembre 2011, l’Union européenne a renforcé sa présence politique en Bosnie-Herzégovine afin de faciliter les progrès vers l’intégration européenne. La présence de l’Union européenne sur le terrain en la personne du Représentant spécial de l’Union européenne – qui est en même temps le Chef de notre délégation – est pleinement résolue à appuyer la Bosnie-Herzégovine pour toutes les questions intéressant l’Union européenne. L’Union européenne a renforcé sa présence régionale en 2012, en ouvrant de nouveaux bureaux à Mostar et Brcko et un bureau plus important à Banja Luka. Le Chef de la délégation et Représentant spécial de l’Union européenne offre également au commandant de la Force de l’Union européenne des conseils politiques sur des questions militaires ayant une dimension locale, en particulier pour ce qui est des opérations sensibles et des relations avec les pouvoirs et les médias locaux.

L’Union européenne continue également d’accompagner les progrès de la Bosnie-Herzégovine dans le domaine de la sécurité. En dépit des manifestations sociales de février 2014, la situation générale de la sécurité est restée calme et stable; mais la stabilité n’a pas été suffisamment consolidée. Les autorités de Bosnie-Herzégovine se sont jusqu’ici montrées capables de faire face aux menaces qui pèsent sur l’ordre public et sur la sûreté et la sécurité du pays. L’Union européenne maintiendra donc en place l’opération Althea de la Force de maintien de la paix de l’Union européenne (EUFOR), qui centrera son action sur le renforcement des capacités et la formation. Toutefois, l’EUFOR ALTHEA continuera à jouer un rôle militaire exécutif afin de soutenir les efforts déployés par les autorités de Bosnie-Herzégovine pour maintenir un climat de sûreté et de sécurité dans le cadre d’un mandat de l’ONU. Par conséquent, elle gardera les moyens nécessaires pour contribuer à la capacité de dissuasion des autorités de Bosnie-Herzégovine si la situation l’exige.

Dans le cadre de la stratégie globale de l’Union européenne pour la Bosnie-Herzégovine, nous avons hâte de poursuivre les discussions avec la communauté internationale sur la reconfiguration de la présence internationale, au sein de l’instance appropriée. Nous demandons aux autorités de Bosnie-Herzégovine d’œuvrer en vue de la réalisation des objectifs et de la création des conditions préalables à la fermeture du Bureau du Haut-Représentant.

L’Union européenne réaffirme son attachement sans équivoque à l’intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine en tant que pays souverain et uni. L’Union européenne reste prête à imprimer l’élan nécessaire en vue de relancer le processus de réforme et à fournir l’assistance nécessaire pour favoriser les progrès vers l’intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine. Dans ce contexte, l’Union européenne, en tant que voisin direct de la Bosnie-Herzégovine, offre d’intéressantes possibilités au pays et à l’ensemble de ses citoyens. Cette approche fera avancer le programme de réformes du pays et le mettra sur la voie de la stabilité, du développement et de l’intégration à l’Union européenne.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Serbie.

M. Milanović (Serbie) (*parle en anglais*) : Avant d’entamer ma déclaration, je voudrais souligner que c’est un grand privilège pour moi que de prononcer une déclaration aujourd’hui, le 11 novembre, une date qui constitue toujours un signe d’espoir et de réconciliation dans le monde entier. Tout en rendant hommage à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la cause de la paix et de la liberté avant et après ce jour mémorable, je tiens à réaffirmer l’attachement de mon pays à une paix durable et à la réconciliation dans notre région et au-delà.

En premier lieu, je tiens à souhaiter la bienvenue à M. Valentin Inzko, Haut-Représentant chargé d’assurer le suivi de l’application de l’Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, et à le remercier du rapport qu’il a présenté au Conseil (S/2014/777, annexe).

La Serbie appuie l’intégrité territoriale et les arrangements constitutionnels en vigueur en Bosnie-Herzégovine, tels que prévus par l’Accord de paix de Dayton, et considère la Bosnie-Herzégovine comme l’un de ses principaux partenaires dans la région. En conséquence, mon pays appuie toutes les décisions prises par les deux entités et les trois peuples constitutifs de la Bosnie-Herzégovine, et est résolu à promouvoir des rapports de bon voisinage sur la base des relations les plus étroites possibles avec le Gouvernement central et la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Nous continuons de renforcer et d’enrichir les relations spéciales que nous entretenons avec la Republika Srpska.

La Serbie partage l’opinion largement répandue à l’intérieur et à l’extérieur de la Bosnie-Herzégovine selon laquelle les élections générales tenues en octobre ont été justes et démocratiques et que leurs résultats ont été acceptés par tous les acteurs politiques. Nous

restons également convaincus qu'il est essentiel que la majorité issue des élections respecte la volonté politique ainsi exprimée. La Serbie et la Bosnie-Herzégovine ont des échanges politiques approfondis et de vaste portée. J'en veux pour preuve le fait que c'est à Sarajevo que le Premier Ministre serbe, Aleksandar Vučić, a effectué sa première visite après sa victoire électorale et la conférence des donateurs que nous avons organisée conjointement le 16 juillet à Bruxelles, pour lever des fonds afin de faire face aux conséquences des inondations catastrophiques qui ont frappé la Serbie et la Bosnie-Herzégovine au printemps dernier.

La visite effectuée à Belgrade en août par M. Zlatko Lagumdžija, Ministre des affaires étrangères et Vice-Président du Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine, et ses rencontres avec les plus hauts fonctionnaires de la Serbie représentent également une contribution importante au renforcement de la stabilité de la région et à la promotion des relations économiques entre les deux pays. À cette occasion, les deux parties ont exprimé leur intérêt à revitaliser l'infrastructure reliant la Serbie et la Bosnie-Herzégovine et à intensifier leurs efforts en ce qui concerne des projets de production d'énergie, en particulier au niveau du fleuve Drina.

Les deux pays conviennent de la nécessité d'organiser une réunion conjointe du Gouvernement serbe et du Conseil des ministres de la Bosnie-Herzégovine. La réunion devrait maintenant avoir lieu dès la formation d'un nouveau conseil. En outre, le Président de la République de Serbie, M. Tomislav Nicolić, et le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre serbe des affaires étrangères, M. Ivica Daćić, devraient à leur tour se rendre prochainement en Bosnie-Herzégovine.

Enfin et surtout, les deux pays ont signé en septembre, à Belgrade, un mémorandum d'accord sur la coentreprise dans les marchés tiers, ce qui reflète leurs excellentes relations d'ensemble. La Serbie et la Bosnie-Herzégovine ont aussi continué de s'attaquer en toute bonne foi et dans l'intérêt bien compris de chacune à toutes les questions en suspens, dont le nombre s'est considérablement réduit, dans le cadre de contacts et de pourparlers directs sans intermédiaire. Parmi ces questions figurent notamment la démarcation, les réfugiés et les personnes disparues, et le processus de succession.

Je voudrais rappeler qu'en tant que pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés dans la région, la Serbie partage l'inquiétude du Haut-Représentant vis-à-vis de la recommandation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés de mettre fin au statut de réfugié pour les réfugiés en provenance de Bosnie-Herzégovine et de la région. Nous pensons que cette recommandation est prématurée, qu'elle a des retombées négatives sur la protection des réfugiés et qu'elle est préjudiciable à la mise en œuvre du programme régional de logement et au processus de réconciliation. La Serbie appelle à l'adoption de solutions durables, justes et viables qui respectent les besoins et les droits des populations déplacées de longue date, qui sont vulnérables.

Enfin, je voudrais signaler que la Serbie est un fervent défenseur de l'intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine. À cette fin, nous avons encouragé le processus d'intégration, notamment par l'intermédiaire de diverses institutions, initiatives et actions, telles la Commission sur la mise en oeuvre du Plan d'action du Mémorandum d'accord sur la coopération dans le domaine de l'intégration européenne, la mise en commun des expériences en matière de respect des critères de Copenhague et la coordination sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne, donnant ainsi la possibilité aux autorités de Bosnie-Herzégovine de prendre connaissance de la partie du questionnaire de la Serbie relative aux affaires étrangères ainsi que des conditions techniques déjà remplies par mon pays. Nous collaborons par ailleurs avec la Bosnie-Herzégovine au sein des programmes de coopération transfrontalière sous les auspices de l'Instrument d'aide de préadhésion de l'Union européenne.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Croatie.

M. Drobnjak (Croatie) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue au Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, et le remercier de son exposé et de son rapport (S/2014/777, annexe). Je tiens aussi à le remercier des efforts personnels qu'il déploie pour s'acquitter de son difficile et important mandat.

La Croatie s'associe à la déclaration que vient de faire le Chef de la délégation de l'Union européenne, mais je voudrais ajouter plusieurs observations à titre national.

Je commencerai en citant le Président Ivo Josipović, premier Président de la Croatie à avoir été invité à prendre la parole devant l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine, qui déclara à cette assemblée le 14 avril 2010 : « La Croatie n'est pas

qu’un voisin de la Bosnie-Herzégovine, elle est aussi un ami, un partenaire et un allié sincère ». Plus de quatre ans plus tard, ces paroles gardent toute leur actualité.

La Croatie qui partage une frontière terrestre longue de 1 000 kilomètres avec notre voisin considère que l’intégrité territoriale, la stabilité, le fonctionnement et la prospérité de la Bosnie-Herzégovine revêtent la plus haute importance pour ce pays et servent également l’intérêt national de la Croatie. Ils sont aussi déterminants pour la paix et la prospérité de la région et de l’Europe.

Nous appuyons pleinement l’orientation européenne et euro-atlantique de la Bosnie-Herzégovine et nous lui offrons notre partenariat pour la réalisation de cet objectif. Qui d’autre que ses voisins, en particulier ceux qui, il n’y a pas si longtemps, sont passés par le même processus d’adhésion extrêmement long et exigeant, connaît mieux l’importance que revêt l’intégration de la Bosnie-Herzégovine à l’Union européenne?

La Croatie est persuadée que la Bosnie-Herzégovine a un avenir en tant que membre de la communauté euro-atlantique et en tant qu’État européen moderne, doté d’une démocratie avancée et d’une économie viable et compétitive. Nous n’épargnerons aucun effort pour aider et assister la Bosnie-Herzégovine tout au long de ce processus.

La Bosnie-Herzégovine est un État ayant un système politique spécifique, qui trouve son origine dans l’Accord de paix de Dayton. Son système est essentiellement fondé sur la représentation ethnique, laquelle repose en retour sur l’égalité véritable des trois peuples constitutifs. Cette égalité est une condition *sine qua non* pour la stabilité et le bon fonctionnement de la Bosnie-Herzégovine et la clef pour parvenir à un bon équilibre entre ethnicité et citoyenneté.

La Croatie est soucieuse des revendications et droits légitimes des Croates de Bosnie-Herzégovine, qui sont le plus petit peuple constitutif du pays par la taille, mais n’en ont pas moins la même importance que les autres. Nous continuerons assurément de leur apporter notre soutien.

Les manifestations qui ont eu lieu au début de l’année en Bosnie-Herzégovine ont été l’expression criante de la frustration des citoyens face aux dysfonctionnements du système et à la détérioration de la situation socioéconomique du pays, ainsi qu’une conséquence directe de l’absence de réformes pourtant fort nécessaires pour garantir la stabilité et la prospérité. Sans ces réformes, le pays risque de connaître d’autres tensions socioéconomiques et une nouvelle déstabilisation à caractère ethnique. Nous partageons donc la préoccupation du Haut-Représentant et condamnons comme lui la rhétorique incendiaire et sécessionniste de la République Srpska. Les appels à un référendum sur la sécession et autres déclarations hostiles à la souveraineté et à l’intégrité territoriale du pays sont totalement inadmissibles.

Comme souligné dans le rapport, les deux événements les plus importants pour la période considérée sont les inondations qui ont durement frappé la Bosnie-Herzégovine au mois de mai et les élections générales du mois d’octobre.

Selon nous, les élections générales du 12 octobre ont été régulières et ouvertes à tous. Il importe au plus haut point maintenant que toutes les structures du gouvernement soient mises en place sans tarder et que les défis, en particulier les problèmes socioéconomiques, soient rapidement relevés.

En mai, la Bosnie-Herzégovine a été frappée par des inondations catastrophiques. Nous saluons la solidarité qui s’est immédiatement manifestée avec les zones touchées et les contributions extrêmement importantes reçues des pays de la région, de l’Europe et d’ailleurs. La Croatie a été parmi les premiers pays à réagir, fournissant une aide matérielle, humaine et financière. L’action pour atténuer les terribles conséquences des inondations n’est pas terminée, et la Bosnie-Herzégovine continue d’avoir besoin de l’aide internationale.

Nous pensons que pour atteindre notre objectif commun – une Bosnie-Herzégovine stable, fonctionnelle et prospère –, il faut adopter une démarche réaliste qui tienne compte des problèmes et des conditions spécifiques du pays. Il est évident que la perspective de l’intégration à l’Union européenne est de loin le meilleur cadre de sécurité et de stabilité au sein duquel la Bosnie-Herzégovine puisse accomplir des progrès réguliers. Le processus d’adhésion à l’Union européenne est la meilleure feuille de route pour mener les réformes propres à édifier l’État et renforcer les capacités administratives et la bonne gouvernance.

Nous devons tous continuer d’accorder notre attention à la Bosnie-Herzégovine et fournir une aide et des conseils accrus au nouveau gouvernement lorsqu’il sera formé. Toutefois, l’absence de volonté

politique collective de la part des dirigeants politiques de s'attaquer aux réformes nécessaires pour que le pays avance sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne a causé l'arrêt du processus d'intégration européenne. Il est impératif que nous trouvions un moyen de sortir le processus d'intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine de l'impasse dans laquelle il se trouve afin que l'Accord de stabilisation et d'association puisse entrer en vigueur et que le pays puisse accéder au statut de pays candidat à l'Union européenne.

C'est dans cet esprit que la Croatie a suggéré l'adoption d'une démarche sur mesure concernant le processus d'intégration de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne. L'idée n'est pas de réduire les critères, mais plutôt d'aider le pays à les remplir tous en faisant en sorte que son processus d'intégration à l'Union européenne demeure concret et réaliste. Dans ce contexte, les conditions préalables au lancement des négociations d'adhésion à l'Union européenne deviennent partie intégrante d'un processus d'intégration porteur de transformation, qui renforce progressivement la stabilité et la fonctionnement de l'État.

Dans ce sens, nous sommes en phase avec l'initiative annoncée dernièrement par les Ministres des affaires étrangères de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Nous appuyons pleinement l'approche qu'ils proposent pour donner l'élan nécessaire à la réactivation du processus de réforme en Bosnie-Herzégovine. Nous estimons qu'il est particulièrement important que les dirigeants bosniens prennent des engagements écrits irrévocables à long terme concernant la mise en œuvre des réformes nécessaires en vue d'ouvrir la voie au processus d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'UE. Ces engagements doivent faire partie intégrante du nouveau programme du Gouvernement et être approuvés par le Parlement bosnien.

La Croatie estime également que l'intensification du processus d'intégration à l'OTAN revêt une grande importance pour la stabilité et la sécurité de la Bosnie-Herzégovine. Nous espérons que le nouveau Gouvernement accentuera ses efforts en vue de remplir les conditions nécessaires pour l'enclenchement du Plan d'action pour l'adhésion à l'OTAN.

La Croatie maintient son appui au mandat exécutif de l'opération Althea de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne. L'opération Althea est un mécanisme vital de prévention de l'instabilité potentielle dans ce contexte, qui pourrait, comme cela est déjà arrivé, devenir facilement et rapidement violent. C'est également un outil important dans le domaine du renforcement des capacités et de la formation en matière de sécurité.

Nous regrettons que le protocole additionnel à l'Accord de stabilisation et d'association avec la Bosnie-Herzégovine, qui est une obligation légale depuis l'adhésion de la Croatie à l'UE, n'ait pas encore été signé. Nous regrettons en particulier que la Bosnie-Herzégovine n'accepte pas le principe de négociation sur la base du commerce traditionnel. Nous exhortons donc les nouveaux dirigeants politiques élus de la Bosnie-Herzégovine à conclure un accord viable sur la question.

Enfin, je tiens à souligner que la Bosnie-Herzégovine a besoin de notre attention et la mérite sans aucun doute. Il convient de rappeler l'importance que ce pays revêt pour l'Europe. Je conclus donc en réitérant la volonté de la Croatie de continuer à coopérer étroitement avec son voisin dans tous les domaines et de fournir à la Bosnie-Herzégovine un appui politique, technique et autre solide et constant pour l'aider à bâtir un avenir meilleur.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 10.